



RETRANSCRIPTION COMPLETE

14<sup>e</sup>  
Rencontres Professionnelles  
30 & 31 mars 2017  
Alsace

« *Le musée citoyen* »

---

## Première journée : 30 mars 2017

---

### Ouverture de la première journée

<b>Alexandre DELARGE</b> , président de la Fédération des écomusées et des musées de société, directeur de l'écomusée du Val de Bièvre .....	6
<b>Jacques RUMPLER</b> , président de l'Ecomusée d'Alsace .....	6
<b>Mickaël WEBER</b> , président de la Fédération nationale des parcs naturels régionaux, président du Parc naturel régional des Vosges du Nord.....	8
<b>Olivier LUSSON</b> , directeur adjoint de la Culture, du Patrimoine et de la Mémoire de la Région Grand Est.....	8
<b>Eric JACOB</b> , directeur de l'Ecomusée d'Alsace .....	9

### Présentation de l'étude : Les actions citoyennes dans les musées

<b>Caterina RENZI</b> , chargée des études au département de la politique des publics, ministère de la Culture et de la Communication.....	9
--	---

### Introduction

<b>Carine SCHUTZ</b> , conservatrice pour la conservation des musées du parc naturel régional des Vosges du Nord.....	11
---	----

« Des institutions civiles comme conditions de la citoyenneté démocratique » <b>Sophie WAHNICH</b> , historienne de la construction citoyenne et directrice de l'Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain (IIAC).....	11
---	----

Échanges avec les participants.....	14
-------------------------------------	----

« La muséologie citoyenne : entre utopie et réalité ? » <b>Anik MEUNIER</b> , professeure titulaire en muséologie et éducation, département de didactique et programme d'études supérieures en muséologie, directrice du groupe de recherche sur l'éducation et les musées (GREM), université du Québec, Montréal .....	16
--	----

Échanges avec les participants.....	19
-------------------------------------	----

## Table ronde 1 : Solidarité et connaissance des territoires : des enjeux de citoyenneté pour les musées ?

« Concertation Vouan avec et pour tous » <b>Coraline CROSA</b> , responsable programmation culturelle et vie associative de l'écomusée Paysalp .....	23
« Présentation du travail mené autour de l'exposition <i>Vie quotidienne en Montmorillonnais pendant la guerre 1914-1918</i> » <b>Monique ROULLET-CAIRE</b> , responsable du service éducatif et tourisme à l'Ecomusée du Montmorillonnais .....	26
Échanges avec les participants.....	29
"La Dînée du parc, un repas convivial dans les Vosges du Nord pour le micro financement d'initiatives artistiques" <b>Elen GOUZIEN</b> , médiation culturelle des sites et service des publics des musées du parc naturel régional des Vosges du Nord.....	31
« Mayouri Lyannaj Kréyòl / Construction de la citoyenneté par l'apprentissage de la langue créole » <b>Benoît POITEVIN</b> , écomusée du marais salant pour <b>Tania SAINT-AIMÉ</b> , Ecomusée municipale d'Approuague Kaw.....	34
Échanges avec les participants.....	36

---

## Seconde journée : 31 mars 2017

---

### Ouverture de la seconde journée

<b>Alexandre DELARGE</b> , président de la Fédération des écomusées et des musées de société, directeur de l'écomusée du Val de Bièvre .....	41
<b>Alain FONTANEL</b> , vice-président d'Eurométropole, adjoint au maire de Strasbourg en charge de la culture et du patrimoine .....	41

« Citoyenneté et pouvoir d'agir, quelles pratiques citoyennes renouvelées ? » <b>Catherine NEVEU</b> , anthropologue à l'Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain (IIAC), CNRS-EHESS.....	43
--	----

Échanges avec les participants.....	45
-------------------------------------	----

## Table ronde 2 : Comment mobiliser les citoyens ?

<b>Sandra PASCALIS</b> , conseillère musées DRAC Grand Est, modératrice .....	49
---	----

« La Courte Echelle »

<b>Roseline AGUSTIN TRIAUD</b> , responsable du service des publics du musée des sapeurs-pompiers Lyon-Rhône .....	49
---	----

« Pense-mi, panse-moi, art et technique du soin en psychiatrie »

<b>Nadine BESSE</b> , directrice du musée d'Art et d'Industrie de Saint-Étienne .....	53
---	----

Échanges avec les participants.....	54
-------------------------------------	----

« Parcours historique sur la place de la laïcité et des religions dans les collections permanentes du musée de Bretagne ».....	55
---	----

<b>Philippe DAGRON</b> , médiateur culturel du Musée de Bretagne.....	55
---	----

« La citoyenneté, un patrimoine ? / Mix Food, Panora'mixtes et Babelmix »

Partie 1 : Le musée citoyen : la citoyenneté dans la galerie de la Méditerranée

<b>Zeev GOURARIER</b> , Directeur scientifique et des collections du MuCEM.....	57
---	----

Partie 2 : Le musée citoyen : bilan de la fréquentation et de la médiation de la galerie de  
la Méditerranée

<b>Manuela JOGUET</b> , Chargée des publics, du champ social et du handicap du MuCEM .....	58
---	----

Partie 3 : Les projets fédérateurs du MuCEM : Mixfood, Panora'mixtes, Babelmix

<b>Manuela JOGUET</b> , chargée des publics, du champ social et du handicap du MuCEM .....	59
---	----

Échanges avec les participants.....	61
-------------------------------------	----

Références bibliographiques .....	63
-----------------------------------	----

## Première journée : 30 mars 2017

---

### Ouverture des Rencontres Professionnelles

**Alexandre DELARGE, président de la Fédération des écomusées et des musées de société, directeur de l'écomusée du Val de Bièvre**

Bonjour à tous. Nous allons débiter ces deux journées de Rencontres Professionnelles annuelles, auxquelles plus d'une centaine de participants se sont inscrits. Nous sommes ravis d'être ici, à l'écomusée d'Ungersheim.

Je voudrais remercier les financeurs qui nous ont permis d'organiser ces Rencontres Professionnelles : les conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, le conseil régional Grand-Est, le ministère de la Culture et de la Communication - Sandra Pascalis, conseillère pour les musées, est parmi nous - ainsi que le département de la politique des publics, avec Caterina Renzi qui représente Emmanuelle Lallement, sa directrice.

Je vous rappelle que votre sac contient une clé USB, sur laquelle vous trouverez notamment le rapport remis au département de la politique des publics sur les actions citoyennes.

La question du « musée citoyen » est consubstantielle aux musées. Lorsqu'il voit le jour à la Révolution, le musée moderne se crée déjà comme un lieu citoyen. Paradoxalement, lorsque nous avons été sollicités sur cette question par le département de la politique des publics du ministère de la Culture, nous ne savions pas exactement comment définir le musée citoyen. Nous ne connaissions pas la portée des actions citoyennes menées dans les musées. Tout à l'heure sera présentée l'étude qui a été menée dans ce domaine pour le département de la politique des publics et qui nous a permis de mieux appréhender ce que recouvrent les notions de musée citoyen ou, du moins, d'actions citoyennes.

Le rapport que je viens de citer évoque ainsi ces actions : « Ce sont des opérations qui visent à sensibiliser les membres d'une communauté à la compréhension de leur territoire, que cela concerne leur histoire, leur activité ou leur devenir. De plus, ces actions contribuent à impliquer les membres dans des projets de leur communauté d'appartenance, c'est-à-dire à participer à une démarche citoyenne en pleine conscience de leurs droits et de leur responsabilité démocratique. »

L'un des axes de travail identifié dans le cadre de la mission Musées du XXI<sup>e</sup> siècle lancée par Audrey Azoulay, alors ministre de la Culture, avait trait au musée éthique et citoyen. La FEMS, pour sa part, réfléchit à cette problématique depuis de nombreuses années.

**Jacques RUMPLER, président de l'Ecomusée d'Alsace**

Ce matin, j'avais prévu de piquer votre curiosité en vous indiquant que l'histoire de l'écomusée d'Alsace est celle de l'échec d'une ambition. J'ai finalement décidé d'ouvrir mon propos d'une autre façon : l'Ecomusée d'Alsace est l'histoire de l'éveil d'une conscience, celle d'un tout jeune homme, il y a une quarantaine d'années. Le contexte particulier de l'époque l'amenait à être le témoin de la destruction massive et régulière d'une forme d'habitat traditionnel dans le sud de l'Alsace, le Sundgau. À l'époque, cette partie du

département souffrait paradoxalement d'une certaine désaffection dans la mesure où ce périmètre, qui s'avérait privilégié de par sa proximité avec la Suisse, bénéficiait d'un PIB élevé. Or cette situation conduisait à l'abandon de l'habitat traditionnel en faveur du développement de constructions individuelles.

Ces maisons à colombages ou autres constructions traditionnelles sont très faciles à démonter, puisqu'il suffit de défaire le puzzle en trois dimensions qu'elles constituent. De plus, les déchets ultimes qu'engendre le démontage des maisons alsaciennes se résument à quelques mètres cubes de torchis, le reste pouvant être converti en bois de chauffage par exemple. À l'époque, les chiffres faisaient ressortir la destruction d'environ 1 000 habitations traditionnelles par an. Cette destruction permettait de dégager à bon compte des terrains constructibles sur lesquels pouvaient s'ériger des constructions dont nous n'évoquons pas la qualité et la durabilité.

Si j'ai choisi de vous parler de ce demi-échec, c'est parce que le projet initial de ce jeune homme, Marc Grodwohl, était un combat destiné à préserver l'habitat traditionnel *in situ*. Voilà l'origine de l'Ecomusée d'Alsace : Marc Grodwohl s'est employé à convaincre les propriétaires de ne pas démonter leurs maisons, mais de les réhabiliter et de les faire ainsi perdurer. Ce projet a permis de ralentir la destruction de ce patrimoine mais n'a pas permis de l'interrompre complètement.

Pourquoi l'Ecomusée d'Alsace a-t-il été construit sur ce territoire ? Las de constater que Maisons paysannes d'Alsace ne parvenait pas à ses fins, Marc Grodwohl et son équipe se sont résolus à chercher un lieu sur lequel déménager ces maisons démontables. C'est ainsi que l'écomusée d'Alsace s'est implanté à Ungersheim, qui était à l'époque une friche industrielle résultant de l'exploitation de la potasse.

Vous découvrirez au cours de la journée un certain nombre de particularités qui témoignent de l'infertilité initiale de ces sols et du désarroi qui devait probablement animer cette équipe lorsqu'il a fallu se résoudre à amener les maisons démontées à Ungersheim. Les 75 constructions aujourd'hui érigées sont le résultat d'une déconstruction et d'une reconstruction par des bénévoles. Nous sommes fiers que ce travail soit le produit des habitants du territoire.

La thématique du musée citoyen a concerné l'Ecomusée d'Alsace avant même que l'on s'en rende compte. Il est en effet le résultat d'une initiative citoyenne. Encore aujourd'hui, nous gérons une cohorte de 250 bénévoles actifs.

Je vous invite à observer ce que vous aurez sous les yeux avec ce regard-là : chaque pierre, chaque poutre, chaque plan d'eau n'existaient pas il y a quarante ans. L'Ecomusée d'Alsace a littéralement créé une microsociété composée des habitants du territoire qui, à côté des 25 salariés permanents, continuent d'être l'âme de notre action associative sur ce site.

Je voulais également évoquer les mésaventures qu'a connues l'Ecomusée d'Alsace, la crise qu'il a traversée en 2006-2007 et son rétablissement. Si nous sommes toujours ici pour vous parler de cette PME et de cet établissement touristique que constitue l'écomusée, c'est parce que nous avons pu nous appuyer sur la solidarité et la confiance des bénévoles qui n'ont jamais cessé de nous soutenir par leur présence. Vous pourrez tout à l'heure les observer au travail, puisque le jeudi est la journée des « assidus », ces bénévoles spécialisés dans certains domaines. Ils sont le fondement de notre action et je tenais à les saluer ce matin.

**Mickaël WEBER, président de la Fédération nationale des parcs naturels régionaux, président du Parc naturel régional des Vosges du Nord**

Je voudrais vous dire tout le plaisir que j'ai à être parmi vous ce matin, d'abord parce que cette manifestation est en lien avec le parc naturel des Vosges du Nord – et je voudrais saluer l'engagement de Carine Schutz dans cette fédération – mais également parce que j'ai ainsi la possibilité de vous donner le sentiment qui est le mien.

Le parc des Vosges du Nord a été l'un des premiers à s'engager réellement sur la question culturelle. Je rappellerai à ce sujet que les 51 parcs nationaux de France fêtent cette année leurs 50 ans, puisqu'ils ont été lancés en 1967 à travers un décret signé par le général de Gaulle. Aujourd'hui, ces 51 parcs couvrent 15 % du territoire, 4 300 communes et emploient plus de 2 000 salariés. De nombreux écomusées sont d'ailleurs implantés dans des parcs nationaux.

Les parcs nationaux se construisent sur des patrimoines naturels et culturels. Nous travaillons avec un regard sur le passé et en nous appuyant sur les valeurs spécifiques des parcs, mais aussi en adoptant une position tournée vers l'avenir. Aujourd'hui, nous devons également nous interroger sur le lien entre homme et nature. Nous travaillons actuellement à l'établissement d'un manifeste sur ce sujet, à destination du grand public. Au sein des parcs nationaux français, nous considérons que l'homme a sa place dans la nature et que l'on peut monter un autre modèle environnemental qui permet un développement local et la mise en avant de nos patrimoines et de nos richesses particulières.

Le parc des Vosges du Nord s'est engagé depuis longtemps sur cet aspect culturel, puisque nous intervenons sur quelques sites et musées. Cet engagement a si bien fonctionné que ce dispositif s'est étendu. Il permet d'enrichir cette expertise qui est la vôtre, mais aussi de faire bénéficier les sites à proximité des Vosges du Nord de nos conseils ou de nos collections. L'accueil touristique doit cependant être amélioré : le parc des Vosges du Nord est aujourd'hui engagé dans un travail de mise en place de boutiques. Là encore, l'expertise de votre fédération nous est utile et nécessaire.

Nous devons aujourd'hui nous positionner sur des thématiques en adéquation avec la société du moment. Nous souhaitons ainsi parvenir à une « démocratie contributive ». Nous avons mis en place un travail sur le patrimoine immatériel dans le cadre duquel nous demandons aux citoyens d'apporter leur contribution aux musées en fournissant documents ou témoignages. La place du citoyen doit trouver un écho dans votre fédération des écomusées et dans la nôtre.

Au titre de la fédération des parcs, je souhaite vous dire toute ma satisfaction concernant notre collaboration. Nous souhaitons que l'implication forte des écomusées dans les parcs nationaux puisse être mise en avant. Nous devons travailler ensemble sur ce qui fait votre richesse, c'est pourquoi nous vous attendons au sein de nos commissions. Nous souhaitons réaffirmer toute la nécessité d'avoir à nos côtés une fédération comme la vôtre, qui répond aux principes et aux valeurs que veulent véhiculer les parcs naturels régionaux.

**Olivier LUSSON, directeur adjoint de la Culture, du Patrimoine et de la Mémoire de la Région Grand Est**

Au nom de la région Grand Est, partenaire de cette manifestation aux côtés des autres collectivités et de l'État, je voulais vous dire que ces grandes régions qui sont apparues récemment ne perdent pas de vue la politique culturelle au moment même où elles se réorganisent. Je voulais également excuser Pascal Mangin, président de la commission culture, et Philippe Richert, président de la région Grand Est.

Les régions Champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace se sont désormais regroupées et la politique culturelle s'y est réorganisée. Nous avons essayé de trouver un équilibre entre le tourisme et la culture en ce qui concerne le secteur des musées. Nous avons reçu récemment les représentants de l'association des conservateurs de musées. Les parcs nationaux sont en général suivis par la mission aménagement-environnement. Les enjeux de citoyenneté, partagés par toutes les collectivités, ne sont pas non plus étrangers à nos préoccupations pour améliorer les relations entre notre grande collectivité et nos citoyens.

### **Eric JACOB, directeur de l'Ecomusée d'Alsace**

Je me réjouis de vous accueillir à l'Ecomusée d'Alsace. L'histoire de ce lieu comporte un élément très fort : de 2008 à 2013, il a été géré par une multinationale, ce qui n'est pas commun pour un musée citoyen. La compagnie des Alpes a en effet piloté les lieux pendant cinq ans. Pendant cette expérience, l'association en tant que telle existait toujours mais ne s'occupait plus que de la médiation. Je n'étais pas encore en fonction à l'époque, mais j'ai entendu dire que ce changement a été vécu de manière traumatisante. Quel peut être l'engagement citoyen quand tout ce qui touche aux finances finit dans les comptes d'une grande entreprise ? C'est un choix stratégique important.

Il y a deux ans, nous accueillions les rencontres du SNEELAC (syndicat national des espaces de loisirs, d'attraction et culturels). J'ai grand plaisir à vous accueillir aujourd'hui. Pour les visites du musée, deux groupes vont être formés, un sur l'agriculture et l'autre sur le thème du bâti. Nous sommes en train de développer un espace laboratoire sur ces deux thématiques pour faire dialoguer patrimoine et questionnements d'aujourd'hui.

### **Présentation de l'étude : Les actions citoyennes dans les musées**

#### **Caterina RENZI, chargée des études au département de la politique des publics, ministère de la Culture et de la Communication**

Je suis chargée d'études au département de la politique des publics, un des départements transversaux de la direction générale des patrimoines. Je représente Emmanuelle Lallement qui ne pouvait pas être présente aujourd'hui. Je souhaiterais vous présenter les travaux de notre département ainsi que les résultats de l'étude sur les actions citoyennes dans les écomusées et musées de société.

Le département de la politique des publics poursuit deux grandes missions : la connaissance des publics des lieux patrimoniaux et le développement et la diversification de ces publics. Vous avez peut-être déjà entendu parler de quelques-uns des dispositifs d'enquête déployés.

Il s'agit d'abord de PatrimoStat, un dispositif de centralisation des données de fréquentation des musées de France. Cet outil existe depuis 1991 et s'appelait Museostat jusqu'en 2010. La difficulté consiste ici à comprendre comment les différents musées estiment leur fréquentation pour ensuite harmoniser ces données et mettre en perspective les fréquentations de lieux différents par rapport à la conjoncture touristique et économique.

Le deuxième outil s'appelle À l'écoute des visiteurs. Cette enquête par questionnaire est conduite depuis 2010 et coordonnée par le département auquel j'appartiens. Son objectif est le suivi de l'évolution des profils des publics des lieux patrimoniaux. Elle a été conduite auprès d'un échantillon de musées et monuments de manière régulière, mais elle a aussi touché ponctuellement les services des archives. L'enquête s'intéresse en outre aux expériences et à la satisfaction des visiteurs.



Un troisième dispositif est également mis en place en collaboration avec le CRÉDOC (centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie). Cette enquête se déploie par vagues biennales. La dernière a eu lieu en juin 2016. Elle est menée auprès d'un échantillon représentatif de la population française et s'intéresse aux pratiques en matière de visites patrimoniales telles qu'elles sont déclarées par les Français.

Pour poser quelques éléments de contexte, je vais vous livrer certains chiffres : en juin 2016, 44 % des Français déclaraient avoir visité au moins un musée ou une exposition dans les douze derniers mois. Ils étaient 39 % en juin 2014. De plus, 13 % des Français déclaraient en juin 2016 avoir visité au moins un musée de société dans les douze derniers mois. Ce chiffre est également en progression par rapport à juin 2014.

Au-delà des résultats chiffrés, il nous paraît intéressant de souligner qu'une certaine résilience se manifeste chez les Français vis-à-vis du patrimoine dans un contexte tendu et difficile. Le public français est plus dynamique qu'à d'autres périodes.

Je vais citer également des actions visant le développement des publics des patrimoines, qui sont coordonnées par mes collègues du département de la politique des publics. Elles se déploient sur le territoire national. Certaines opérations touchent les jeunes publics pendant les temps scolaires, comme l'opération La classe, l'œuvre !, ou dans les temps périscolaires, comme l'opération C'est mon patrimoine ! (anciennement Les Portes du temps). De son côté, le prix Patrimoines pour tous récompense un établissement patrimonial pour ses réalisations en matière d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

Dans notre département, un chargé de mission prend en charge l'éducation artistique et culturelle. C'est dans le cadre de son action qu'a été initié le programme sur l'éducation à la culture citoyenne. L'étude sur les actions citoyennes a été réalisée dans ce cadre. En 2016, le ministère s'est rapidement tourné vers la fédération des écomusées et des musées de société pour mieux cerner ce que représentaient les actions citoyennes dans un musée. Celle-ci a réalisé une enquête par questionnaire au printemps 2016. Le questionnaire a été adressé par e-mail aux 170 établissements adhérents de la fédération. Un tiers des adhérents a complété un ou plusieurs questionnaires en fonction du nombre d'actions, ainsi 165 fiches ont pu être collectées. À partir de leur analyse, une définition des actions citoyennes dans le cadre des musées de société et écomusées peut être proposée : ainsi, *« une action citoyenne est une opération qui vise à sensibiliser les membres d'une communauté à la compréhension des collections de l'institution muséale, mais aussi à la compréhension du territoire d'implantation de cette institution et du lien avec le passé du territoire, son présent et son devenir. »*

L'étude a également permis d'établir une typologie des actions citoyennes en fonction de quatre critères.

#### - La temporalité de l'action

Les actions citoyennes peuvent s'inscrire dans la programmation annuelle d'un musée de société, mais elles peuvent aussi être ponctuelles et adossées à des événements comme la Nuit des Musées ou les Journées européennes du patrimoine.

#### - Le point d'ancrage de l'action

Celui-ci se situe sur un continuum qui va du patrimoine et des collections abritées par le musée jusqu'au territoire. La plupart des actions trouvent leur point d'ancrage dans le patrimoine du musée (expositions, ateliers, projets muséographiques). Ce type d'action totalise 60 % des actions recensées. On distingue ensuite quatre autres types d'action qui représentent chacun 10 % des actions recensées : leur point d'ancrage se déplace au fur et à mesure vers le territoire (actions de formation, groupes de réflexion, comités d'usagers).

- Le public touché

Le plus souvent, ces actions visent un public large. Un tiers des actions s'adresse à un public jeune et scolaire. D'autres actions visent des publics éloignés pour des raisons économiques et sociales ou des publics « empêchés » (pour des raisons de santé ou des personnes en situation de handicap).

- Le champ d'intervention des actions citoyennes

Il s'agit notamment des actions qui valorisent la diversité culturelle via la création artistique et de celles qui empruntent des méthodes de démocratie participative (les publics sont impliqués dans la conduite d'initiatives artistiques, voire dans le micro-financement). Il s'agit également de la formation (les publics sont considérés comme des acteurs à part entière de la création artistique ou de la valorisation du cadre de vie et de l'environnement du musée) et des actions festives ou commémoratives, toujours conduites et animées avec les habitants. Toutes ces actions poursuivent trois objectifs : permettre à chacun d'être citoyen et membre à part entière d'un territoire, faciliter le « vivre ensemble » et la création de liens sociaux et, enfin, promouvoir le « faire ensemble » pour favoriser l'investissement du public afin de faire vivre le territoire.

À partir des modes opératoires et des actions citoyennes identifiés, d'autres actions sur le même modèle pourront être conduites à l'avenir.

## Introduction

### **Carine SCHUTZ, conservation des musées du parc naturel régional des Vosges du Nord**

Pour organiser ces deux journées de rencontre, nous avons eu la tâche difficile de développer des thématiques autour de l'étude qui vient de vous être présentée. Nous n'allons pas aborder tous les domaines, mais quatre des six grandes familles qui se sont dégagées au niveau des actions. Ce matin, nous allons ainsi évoquer les actions citoyennes participatives, les actions sociales et solidaires, les actions de connaissance du territoire et les actions de développement du territoire. Nous avons légèrement adapté les résultats de l'enquête aux problématiques de l'écomusée. Demain, nous aborderons deux autres grandes familles.

J'ai le plaisir de vous présenter Sophie Wahnich, historienne de la construction citoyenne et directrice de l'institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain (IIAC). Cet institut est sous la tutelle commune de l'EHESS (école des hautes études en sciences sociales) et du CNRS (centre national de la recherche scientifique). L'objet de l'IIAC est l'anthropologie des sociétés contemporaines en référence à leur partage d'un même temps historique. Sophie Wahnich est membre du comité rédactionnel de la revue *Vacarme* et est à l'initiative du conseil d'urgence citoyenne. Elle a publié en 2010 *L'impossible citoyen : l'étranger dans le discours de la Révolution française*. Depuis, elle explore et analyse l'histoire du peuple dans son expression et son émotion révolutionnaire.

### **« Des institutions civiles comme conditions de la citoyenneté démocratique »**

### **Sophie WAHNICH, historienne de la construction citoyenne et directrice de l'Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain (IIAC)**

L'IIAC a la particularité d'accueillir des groupes de chercheurs qui travaillent sur la culture et d'autres sur le politique. Aujourd'hui, nous essayons de croiser les enjeux de la culture et du politique ou, en tout cas, de valoriser ce qui se rencontre depuis déjà un moment au sein

de ce laboratoire. Nous allons tenter, avec vous, de croiser non seulement le présent et le passé, mais aussi les enjeux culturels et les enjeux politiques.

Le mot « citoyen » tel qu'il est utilisé depuis quelque temps dans les politiques publiques françaises est un équivalent de « membre d'un territoire ». Cet usage conduit à assimiler le citoyen au sujet assujéti de l'Ancien Régime ou à l'habitant de la géographie. Or le mot citoyen, depuis au moins la période de la Révolution française, possède dans son usage une connotation politique. Dans le titre de ma présentation, j'ai indiqué que la citoyenneté était parfois démocratique, ce qui implique que ce n'est pas toujours le cas. Il s'agit de savoir ce qui permet cette qualification et dans quelle mesure les institutions civiles, dont les musées constituent une forme, permettent que la citoyenneté soit démocratique.

Je suis spécialiste de la Révolution française dans un rapport passé-présent et m'efforce dans ce cadre d'étudier ce qui se joue dans cette fondation, à la fois dans sa reconfiguration, son oubli et éventuellement sa réinvention mythique. La Révolution française produit une société qui a conscience de la butée du réel de l'Ancien Régime. Le pouvoir politique de 1780 à 1789 n'a pas réussi à résoudre les contradictions qui habitent la société d'Ancien Régime, une bourgeoisie riche mais dépossédée du pouvoir politique, une noblesse décadente qui concentre toujours davantage les positions éminentes de pouvoir. Le projet politique du Tiers Etat qui conduit à faire surgir l'événement révolutionnaire vise à faire advenir contre les ordres d'Ancien Régime une société d'individus.

Cette société d'individus serait notre société libérale dans laquelle l'individu est au fondement de l'institution du politique. Mais si nous étions uniquement dans une société d'individus, nous n'aurions pas besoin d'institutions civiles. Nous n'aurions pas besoin de considérer qu'il existe une condition de possibilité du social qui passe par autre chose que l'individu. L'individu serait un *électron libre* disposant d'un certain nombre de droits et se doterait d'une représentation qui fabriquerait les lois. Cela pourrait suffire à affirmer l'existence d'un espace politique démocratique, grâce au seul pouvoir du vote.

Or ce n'est nullement la logique de ce qui se met en place en 1789. L'article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen affirme que « La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs représentants, à sa formation. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les citoyens étant égaux à ses yeux sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents. » Dans ce contexte, la citoyenneté est considérée comme capacité à produire des lois. De ce point de vue, on peut se dire que ce ne sont pas les institutions civiles qui vont produire des lois, ni les musées, ni les théâtres, ni les chorales, ni les ateliers d'écriture poétique, ni les sociétés fraternelles. Si le musée est condition de possibilité de l'espace démocratique comme toute institution civile, ce sera sur un mode indirect, pour d'autres raisons que celles qui fabriquent un citoyen capable de faire et dire la loi.

L'individu de la Déclaration des droits de 1789 est doté de droits naturels et plus particulièrement du droit de liberté et de résistance à l'oppression. Cette liberté se produit certes par la possession du droit de vote, mais ce droit aussi important soit-il n'est pas central. Ce qui est central c'est de pouvoir délibérer avec des égaux, donc d'être égal à l'autre dans le rapport au droit, et de pouvoir considérer l'autre comme un moyen du bonheur, et non comme un obstacle. De ce fait, la liberté de 1789 est une liberté comme non domination, seule garantie de l'égalité. Cette question de la domination, récurrente dans toute société, n'est pas absente d'une société démocratique. Elle est même au fondement de ce qui va produire la démocratie, la capacité à être constamment sur le qui-vive tant que la

liberté n'est pas parfaitement affermie et à se méfier de la possibilité de faire confiance à des représentants qui toujours tendent à créer de la domination.

Cela suppose une réciprocité de la liberté, et permet d'assumer de la conflictualité. En effet la réciprocité de la liberté n'est pas consubstantielle aux pratiques sociales ordinaires. Pour éviter que les rapports de domination ne deviennent la règle, il faut accepter de donner l'alarme, de rentrer en conflit. La citoyenneté démocratique s'autorise de cette conflictualité pour empêcher que la liberté se dissolve dans la domination.

Ainsi, face aux deux grandes conceptions de la liberté qui s'opposent au XVIII<sup>e</sup> siècle, une liberté illimitée où les puissants sont libres mais les autres sont dominés, et une liberté comme réciprocité qui produit l'égalité, la Révolution française dans sa Déclaration a choisi la seconde. La question de la citoyenneté démocratique n'est de ce fait pas simplement celle de la liberté individuelle, mais indissociablement celle de l'égalité par la réciprocité de cette liberté individuelle. Cette réciprocité conduit à devoir assumer le conflit qui ne peut être éradiqué, voire ne doit pas l'être si l'on veut du débat, de l'espace délibératif. Il n'existe pas de société démocratique irénique où tous s'entendent bien. Certaines procédures doivent alors être inventées pour assumer cette conflictualité et ne pas la laisser elle aussi devenir mortifère, destructrice. Or ces procédures s'inventent d'emblée dans la Révolution française dans certains lieux qui sont ces fameuses institutions civiles de deux types : politiques et culturelles.

Les institutions civiles administratives ont d'abord existé sous l'Ancien Régime et se sont politisées. Il s'agit des assemblées de quartier et de village où l'on organisait le travail commun, la bienfaisance et la distribution des moyens, lieux où a été débattu le contenu des cahiers de doléances (1788-1789). En 1789, ces lieux vont immédiatement être disponibles pour toutes les questions politiques qui vont se poser. Ce sont des lieux de décision extrêmement importants qui produisent de l'opinion publique dans le cadre d'un espace délibératif à travers une socialité qui s'institutionnalise, fabrique ses règles, ses habitudes, ses interdits. Toute institution permet aux individus de construire de la socialité, aussi bien la langue qu'une assemblée de quartier. Un espace délibératif prend une infinité de formes et s'appuie sur des institutions très solides. Or la langue est une institution très solide. La question du bilinguisme en Alsace en est un bon exemple. L'institution civile est ainsi le plus souvent à un croisement culturel et politique.

Pour pouvoir assumer le conflit, des moments d'apaisement sont nécessaires. Or les institutions civiles démocratiques permettent de trouver ces moments d'apaisement. La conflictualité démocratique peut monter très vite et provoquer le sentiment d'un point de rupture et de dissolution du lien social. Pour assumer le conflit, il faut des lieux qui retiennent la violence et qui rassemblent les groupes déchirés par le conflit d'une manière consubstantielle. Pendant la Révolution française, on assiste à une situation de conquête de l'exercice de la politique, parfois sur un mode où, comme pendant la période de la Terreur, la loi est devenue un outil de contrainte : obliger ceux qui ne veulent pas changer de société à accepter la Révolution. De telles lois de contrainte extrêmement forte sont en contradiction avec la logique démocratique et elles usent le lien social, car elles obligent à obéir à des lois qui n'ont pas été choisies. Même si la Terreur est considérée par les révolutionnaires comme nécessaire, elle est aussi, un facteur de fragilisation, voire de glaciation. Il y a là point de rupture qui alimente chez les révolutionnaires les plus radicaux le sentiment que l'ardeur politique des citoyens qui sont prêts à résister à l'oppression peut disparaître. Après la Terreur, intervient un appel généralisé à créer des institutions civiles, ces lieux qui permettront à la Révolution française de se maintenir même quand elle sera finie et y compris pour des générations qui ne l'ont pas connue.

Les institutions civiles sont à la fois le lieu de l'apaisement quand la conflictualité est trop forte, celui du réchauffement du désir de politique quand la contrainte est trop forte, enfin c'est le lieu de la transmission politique et culturelle, politique par le culturel. Elles permettent de reformer les liens sociaux après que ceux-ci ont été abîmés par une conflictualité trop intense. Je vais vous citer une phrase très forte de Louis-Antoine de Saint-Just : « Ceux qui survivent aux grands crimes sont condamnés à les réparer. » L'institution civile devient un outil de réparation de la démocratie pour créer ce que Saint-Just appelle une « communauté des affections ». Cette communauté ne peut pas être dépourvue de principes politiques sensibles, ce que de nos jours nous appelons des valeurs. Elle est même fondée sur des affects politiques considérés comme fondateurs de l'appartenance à une même communauté démocratique. Les révolutionnaires parlent d'une « communauté d'amis », et en 1794, l'amitié politique recouvre le fait de partager les mêmes principes de vie et de pouvoir exprimer à la communauté ce qui fait qu'on est amis ou qu'on peut décider de ne plus l'être. À l'époque, l'amitié est une institution civile très importante : les enfants sont élevés par des amis quand les parents meurent, les amis sont enterrés au même endroit. L'institution civile réparatrice doit retrouver les affects qu'on peut trouver dans le lieu de la plus intense guerre civile, la famille, mais aussi le lieu de la plus grande stabilité.

On trouve ici cette notion complexe : tenir ensemble la conflictualité pour empêcher la domination, mais en même temps trouver des modalités d'affects qui permettent de se réunir et de produire le lien qui a été défait par la déchirure. En l'occurrence, les institutions civiles les plus importantes pour les révolutionnaires sont la religion civile et l'instruction publique. Or l'écomusée est à la fois le lieu de la religion civile et de l'instruction publique.

Pour les révolutionnaires, la religion civile est la religion des devoirs de l'homme, c'est-à-dire la manière d'indiquer qu'il reconnaît en autrui un semblable grâce à un partage de valeurs et de pratiques communes.

Cette élaboration d'une religion civile va notamment s'effectuer à travers des fêtes décennales autour de la vie quotidienne et des valeurs partagées. Certaines de ces fêtes avaient par exemple pour thèmes l'agriculture, la nature, l'amitié, la frugalité, le courage, la bonne foi, le désintéressement, le stoïcisme, l'amour, etc. Les institutions civiles que constituent les musées locaux ont cette fonction de réunir les individus autour de certains thèmes qui leur donnent la sensation physique qu'ils appartiennent à une même communauté et qu'ils peuvent assumer la conflictualité démocratique.

L'instruction publique est beaucoup plus simple, mais il me paraît important d'expliquer que, pour les révolutionnaires français, elle ne s'exerce pas seulement dans les lycées, mais dans tous les lieux où la parole publique s'exprime et où, pour avoir le courage d'exprimer cette parole publique, il faut être vertueux. Le rôle des institutions civiles est de permettre d'organiser la vie sociale de manière à ce que les individus soient obligés d'être vertueux. C'est la réinvention permanente d'un lien qui permet de savoir à la fois qu'on appartient à une communauté civique et que la nécessité d'assumer sa position de citoyen en conflit est une condition de possibilité de la démocratie.

### **Échanges avec les participants**

*Carine SCHUTZ*

Le musée apaise-t-il ou est-il dans le conflit ?

*Un intervenant*

Ma question concerne les musées en tant qu'outil d'apaisement : le musée que les nazis voulaient créer pour leurs archives disparues peut-il être considéré comme un lieu d'apaisement ?

*Sophie WAHNICH*

Ce musée ne prenait pas place dans une cité démocratique. Les musées sont liés à la culture et dépendent du régime politique. Ce musée aurait plutôt assuré une fonction ordinaire de propagande pour hiérarchiser l'humanité.

*Delphine CANO, directrice des musées au département de l'Ain*

Je crois que la plupart des professionnels des musées sont tout à fait persuadés du rôle de leurs établissements dans la vie sociale. Néanmoins, je me demandais si, au niveau de la sphère politique, il existait un discours assumé considérant les musées comme un instrument politique pour parvenir à cette fin.

*Sophie WAHNICH*

Lors de la Révolution française, c'est le cas, ce discours s'exprimant notamment à travers l'idée que la contemplation du beau permettra de réunir la communauté déchirée dans le partage du sensible à l'égard de la beauté. Avant d'être patrimonial, le musée a pour rôle de réunir une communauté déchirée. En ce qui concerne les musées d'histoire des guerres, ils ont pour la plupart une fonction d'apaisement. Il est rare qu'ils soient des lieux de vie politique. De ce fait, ils peuvent produire une histoire qui peut ne pas satisfaire les mémoires divisées entre résistants et spectateurs attentistes, voire collaborateurs. Cela interroge sur la fonction assignée aux musées par rapport à d'autres lieux : quelle est la différence entre un lieu de mémoire et un musée ? Quelles sont les articulations possibles entre les groupes sociaux de mémoire et les lieux que nous fabriquons ?

Je m'interroge sur la situation dans des sociétés non démocratiques ou sur l'étiage démocratique. Le musée comme lieu d'apaisement joue efficacement ce rôle si un vrai conflit politique assumé et élaboré dans des lieux du politique est en cours. Or nous avons aujourd'hui très peu de lieux d'élaboration du politique. La fonction muséale dans un rapport aux institutions civiles révolutionnaires est biaisée. C'est pour cette raison que nous parlons de citoyens en termes territoriaux et non en termes de conflictualité politique. Ce sont des habitants et non plus des citoyens, les habitants pouvant défendre des conceptions qui ne sont pas démocratiques. L'institution elle-même doit réfléchir à sa position par rapport à la citoyenneté quand celle-ci n'est pas très élaborée. Nous ne sommes pas dans une société qui élabore largement le conflit politique au point qu'on puisse considérer qu'on peut affiner nos points de vue politiques.

Dans la période électorale actuelle, nous constatons que le discours qui se tient dans l'espace médiatique met l'accent sur la nécessité de penser au vote utile. Pourtant, ce vote utile est le contraire de l'élaboration politique. Que faire en fonction des configurations politiques ?

*Un intervenant*

S'agissant des « musées qui posent des questions », y compris dans un monde démocratique, vous avez oublié d'évoquer l'histoire commune de la France et de l'Algérie. Cet exemple montre que, dans notre société, un musée qui traiterait précisément des conflits paraît utopique.

*Fédération des écomusées et musées de société*

*Sophie WAHNICH*

La question est de savoir si c'est le rôle du musée de traiter du conflit ou si le conflit doit être élaboré dans une société politique et si le musée doit donc être capable de rendre compte du point d'apaisement quand un tel processus d'élaboration politique a eu lieu. Dans le cas contraire, le musée sert de « couverture » à cette absence d'élaboration. De ce fait, il devient un lieu explosif.

Par exemple, il n'existe aucun musée de la collaboration en France. Celle-ci est traitée et relativement bien évoquée dans certains musées de la résistance. En revanche, les allusions de ce passé dans la ville même de Vichy sont complètement édulcorées, voire parfois falsifiées. La pulsation entre société politique et lieu de mémoire reste à penser. Cette pulsation suppose que l'institution muséale la pense.

*Un intervenant*

Est-ce un raccourci de penser que, pour créer des citoyens, il faut du conflit et qu'à l'inverse, le temps de l'apaisement n'est que celui des habitants ?

*Sophie WAHNICH*

Les habitants se situent en dehors du politique. Sous l'ancien régime, un habitant existe à la façon d'un « membre d'un troupeau », il est dépolitisé. C'est en tant que membre d'une communauté, locale, nationale ou cosmopolitique qu'il devient citoyen. L'articulation entre le local et le cosmopolitique est un enjeu de citoyenneté mais beaucoup moins pour les habitants.

#### **« La muséologie citoyenne : entre utopie et réalité ? »**

**Anik MEUNIER, professeure titulaire en muséologie et éducation, département de didactique et programme d'études supérieures en muséologie, directrice du groupe de recherche sur l'éducation et les musées (GREM), université du Québec, Montréal**

J'aimerais tout d'abord remercier les organisateurs des Journées professionnelles pour leur invitation.

J'ai engagé cette réflexion sur la muséologie citoyenne, il y a quelques années, sur la base d'un constat qui, dans les actions des musées, était quasiment général. Plusieurs institutions mettaient en œuvre des actions sous l'appellation citoyenne, le terme « citoyen » revêtant un caractère central dans les actions d'éducation qui se développent au sein des musées.

J'évoquerai dès à présent quatre actions pour illustrer mon propos. Puis je tenterai d'expliquer pourquoi ces actions citoyennes sont développées au sein des musées.

L'Écomusée du fier monde va au-delà de cette institution qu'est un écomusée, car il se qualifie comme un musée d'histoire et, surtout, un musée citoyen. À travers l'ensemble de ses expositions et de ses actions, l'écomusée place au cœur de la communauté son dispositif muséologique pour permettre aux citoyens d'entrer en relation avec d'autres citoyens et avec la communauté en tant que telle. Il accueille aussi un ensemble d'initiatives, notamment en lien avec une association d'alphabétisation, l'Atelier des Lettres. Au terme de la formation d'alphabétisation dispensée par cette dernière, les participants ont la possibilité de se rendre au sein du musée pour exposer des textes et parler de leur apprentissage.

Certains musées ou centres d'exposition, qui ne relèvent pas d'une appellation citoyenne, mettent aussi en œuvre des programmes et des initiatives de cette nature. Par exemple, le Centre des sciences de Montréal, par le programme Grands débatteurs et jeunes citoyens engagés invite les adolescents à venir débattre sur différents sujets d'actualité et qui ne font généralement pas l'unanimité.

De son côté, le Centre d'histoire de Montréal propose l'action Apprentis citoyens, qui suggère aux jeunes de primaire d'entamer une démarche d'élection à l'école. Le Centre d'archives de Montréal est aussi mis à contribution pour démythifier ce travail d'archivage des documents, mais également pour mettre à la disposition de ces jeunes des documents qui les inciteront à construire leur campagne électorale. Le Centre d'histoire propose un autre projet, Vous faites partie de l'histoire !, qui consiste à soutenir les adolescents issus de l'immigration qui se retrouvent en classe de francisation. Le programme d'études est suivi mais l'apprentissage du français est mis en avant. Ce que le Centre d'histoire propose à ces jeunes, c'est de rechercher dans leur culture d'origine un objet doté d'une certaine importance. Les jeunes devront présenter ces objets dans un processus muséologique relativement complet. Les objets seront ensuite mis en vitrine dans le cadre d'une exposition au Centre d'histoire de Montréal.

Pour sa part, le Musée des beaux-arts de Montréal n'est pas nécessairement un musée citoyen, mais sa directrice n'en considère pas moins qu'il appartient à tout le monde. Il constitue un exemple emblématique de la volonté de faire d'un musée, un lieu public. Il a en effet mis en place un programme, Le Musée en partage, qui se propose d'accueillir les publics « empêchés », comme les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer. Plus largement, 400 organismes communautaires proposent des projets au Musée des beaux-arts. Le musée accueille des anciens détenus, des mères célibataires, des publics auxquels on ne pense pas spontanément lorsque l'on réfléchit au musée.

Le musée devient souvent un médiateur. Cette médiation vise à diversifier l'ensemble des actions. Le musée invite ses visiteurs à prendre part à ces activités. Dans cette optique, la médiation peut se référer à l'ensemble des efforts et des dispositifs déployés en vue de favoriser l'acculturation, l'appropriation des contenus de l'exposition et de ses objectifs par différentes catégories de publics. La médiation devient de plus en plus importante dans l'ensemble des actions à l'intention des publics, considérés comme des citoyens et non uniquement comme des visiteurs de musées.

Dans ce sens, nous voyons apparaître différentes modalités de médiation afin de toucher le plus grand nombre de publics : accès tactile à certaines œuvres, ateliers artistiques, etc. La médiation active est devenue partie prenante des actions du musée : on accompagne les visiteurs de manière humaine pour créer une relation et pour rétablir la communication entre les contenus scientifiques et le public. La médiation proactive est aussi une stratégie qu'on voit se déployer au sein des musées. Elle vise à anticiper les besoins des publics de manière à intégrer les différentes aides à l'interprétation à même les expositions et le musée.

La considération de plus en plus grande pour les publics nous amène à noter dans le champ de la muséologie ce que l'on a appelé le « tournant communicationnel » du musée. Deux changements majeurs sont induits par ce tournant communicationnel. D'une part, les musées jusqu'alors centrés sur leurs collections et sur leurs objets s'écartent de cette approche initiale pour privilégier la prise en considération du public. D'autre part, la conception et la muséographie des expositions sont renouvelées pour répondre aux différentes catégories de publics.



On travaille également à développer des aides à l'interprétation ou des astuces qui viennent soutenir et aider le visiteur dans son appropriation du discours de l'exposition. Une fois que le visiteur a été placé au centre de ce processus de communication culturelle, il est possible d'imaginer différentes façons d'envisager le public, mais aussi le projet de communication culturelle lui-même. Quelle sera l'incidence de ces modalités de communication sur la médiation ? Quelles sont les formes de discours qui vont être projetées ?

Du point de vue institutionnel, les étapes de l'action sociale vont contribuer à sensibiliser, motiver, former et mobiliser les publics. Le musée est alors envisagé comme un acteur social. Il est en phase avec les diverses mutations de la société. Du point de vue des publics, ce sont des espaces offerts. Les attentes des publics s'articuleront dans un espace où les acteurs sociaux peuvent se mobiliser pour l'action.

Un schéma nous amène à voir les différents mouvements au sein de la muséologie. Au point de départ, on retrouve l'inscription de l'histoire des musées dans l'espace public. Cela nous conduit à distinguer différents types de muséologie. Dans le courant de la nouvelle muséologie, les muséologies actives et participatives sont connexes. Le mouvement de la muséologie sociale amène, lui, à conduire une réflexion sur la muséologie participative et la muséologie communautaire. De tout cela découle une forme de muséologie qui vous intéresse particulièrement : l'écomuséologie. Pierre Mayrand définit l'écomuséologie comme le « processus de mise en action sur la base de la philosophie du lien ». Or l'effritement du lien social semble être une préoccupation d'actualité et nous amène ainsi à plusieurs réflexions.

Le développement de la communauté est au cœur de l'écomuséologie. C'est ensuite une pédagogie globale qui s'appuie sur un patrimoine et sur ses acteurs. L'écomuséologie nous amène également à envisager le projet écomuséologique comme une forme de pédagogie particulièrement active ou une pédagogie de l'émancipation.

La muséologie populaire prend racine dans l'éducation populaire et sous-tend un projet de démocratisation de l'enseignement porté par des associations dans le but de compléter l'enseignement scolaire et de former des citoyens. Elle tente de créer de meilleures conditions de vie et, éventuellement, d'assurer l'égalité des chances.

La muséologie communautaire, pour sa part, est l'expression d'une communauté humaine par le musée, par le partage d'un territoire, d'une culture vivante, d'un mode de vie et d'activités communes.

La muséologie sociale nous amène à envisager la dimension pédagogique de la muséologie. L'action est vue et vécue comme une pédagogie de la libération. On parlera de capacitation ou *d'empowerment* par laquelle certaines communautés se prennent en charge pour parvenir à cette émancipation. L'action menée au sein du projet muséologique définit le citoyen comme un agent de transformation sociale, lui-même au cœur de cette transformation. Le respect du patrimoine naturel ou construit s'inscrit dans le cadre d'une relation fondamentale selon laquelle toute action produit des effets sur le cadre de vie des êtres humains.

Sommes-nous à l'étape d'une définition d'une muséologie citoyenne ? En tout cas, les actions autour de ces concepts nous amènent à proposer que nous sommes peut-être sur le point de faire émerger ces nouvelles muséologies. Nous arrivons peut-être à consolider un ensemble d'éléments autour du concept de muséologie citoyenne. Au centre des enjeux de tout projet muséologique, la médiation patrimoniale me semble être une étape vers la

muséologie citoyenne ou la prise en considération des publics. Il est également possible d'envisager une prise en charge du projet muséologique par les publics eux-mêmes.

Pour dépasser cette formule de médiation, nous nous trouvons au cœur de l'accès au savoir, de la démocratisation de la culture et de l'exercice même de la société au sein du projet muséologique.

Nous devons réfléchir aux spécificités du projet muséologique, cette réflexion devant prendre en considération un certain nombre d'éléments :

- le degré d'ancrage dans la communauté
- le degré de participation citoyenne dans le développement du projet muséologique
- les caractéristiques citoyennes
- la correspondance entre les caractéristiques générales du projet et celle de la communauté
- l'intégration des approches (Y a-t-il assez de place pour intégrer différentes approches ?)
- le choix de la muséologie comme mode de communication, plusieurs modes de communication pouvant être envisagés
- la taille du processus comme résultat d'un cheminement collectif et citoyen
- les rapports quotidiens de travail et d'échanges
- le degré de contribution à l'identification et à la représentation des identités et des valeurs individuelles et collectives
- le transfert de l'activité muséologique dans le champ d'intervention, individuel ou collectif, auprès de l'environnement social de la communauté
- l'investissement des apprentissages autonomes dans d'autres sphères d'activité
- les répercussions éventuelles auprès de la communauté et des citoyens
- l'incitation à la mobilisation et la participation citoyenne dans différentes sphères au-delà du musée, source de lien social et base de la citoyenneté même.

J'évoquerai enfin quelques pistes pour notre discussion. S'agit-il de mettre en place un cahier des charges qui renvoie à un projet muséologique citoyen ? Doit-on identifier des acteurs citoyens en particulier ? Quelles sont les limites et potentialités du projet muséologique citoyen ? Est-il porteur ou réducteur de certains éléments ? La muséologie citoyenne est-elle en voie d'aboutissement ?

### **Échanges avec le public**

*Laurent VÉDRINE, conservateur du musée d'histoire de Marseille*

Aujourd'hui, à travers nos expériences des relations entre professionnels et citoyens, nous constatons l'importance du facteur temps. En particulier, le temps d'élaboration ne sera pas le même pour un projet conçu par des professionnels et un projet d'initiative citoyenne. L'indicateur d'aboutissement est également important, puisqu'il dépend de la fréquentation du musée.

Je pense que ces éléments doivent être pris en compte. Nous voyons que les critères d'évaluation de l'action d'un musée sont en train d'évoluer, notamment par rapport à cette dimension participative et citoyenne. Aujourd'hui, le palmarès du *Journal des Arts* propose

*Fédération des écomusées et musées de société*

un certain nombre d'indicateurs intéressants. Si le temps est plus important pour construire un projet participatif et citoyen qu'un projet élaboré uniquement par des professionnels, il est également indispensable que des médiateurs permettent de participer à ce travail d'accompagnement. Nous devons convaincre nos décideurs de travailler en ce sens. Il faut mettre l'accent sur ces indicateurs et ces palmarès qui nous fournissent des éléments que nous pouvons intégrer dans les actions de nos écomusées.

*Xavier DE LA SELLE, directeur des musées d'histoire de Lyon*

Ma remarque va dans le sens de ce que vient d'évoquer Laurent Védrine. Les deux interventions que nous venons d'entendre font apparaître deux éléments étonnants : d'un côté, un retour aux sources radical dans la manière de comprendre le fondement de la vocation politique des institutions que sont les musées et, de l'autre, la culture professionnelle. J'ai l'impression que, dans le milieu des musées de société ou des écomusées, nous avons construit des pratiques professionnelles conceptualisées pour aboutir à des muséologies qui traduisent des intentions ou des pratiques qui ont marqué l'ensemble de nos établissements.

Durant les quarante dernières années, nous avons assisté au développement de politiques culturelles qui semblent s'être peu à peu dépolitisées. Aujourd'hui, lorsque l'on évoque la politique culturelle ou l'intégration de la culture dans les politiques publiques, on se demande où se situent les enjeux. Puisque nos institutions sont publiques pour la plupart, où est le discours des décideurs politiques qui permettrait de concilier les intentions politiques et la doctrine professionnelle incarnée et sincère qui nous anime mais qui, bien souvent, ne trouve pas de soutien dans une vraie politique publique culturelle ?

*Une intervenante*

Je voudrais citer l'exemple du musée de la Résistance de Vassieux-en-Vercors. A l'origine, les résistants locaux ont créé leur propre musée dans une forme de « pratique amateur ». Cette histoire locale a ensuite donné lieu à la création d'un grand musée, inauguré par François Mitterrand. Cependant, les résistants se sont avérés très mécontents de la teneur de ce musée et ont donc refusé de donner quoi que ce soit pour en alimenter les collections. Ils ont au contraire maintenu leur petit musée.

Cet exemple met en évidence un enjeu en lien avec une pratique de la société civile qui n'attend pas une politique *d'empowerment*, mais qui a à voir avec le communalisme. Aujourd'hui, nous constatons une conflictualité entre communalisme et municipalisme, ce dernier correspondant à la capacité à donner des dotations culturelles de proximité et à établir un cadre. Il est clair que ce cadre est aujourd'hui donné par la langue. Le vocabulaire que nous utilisons revêt ainsi une dimension institutionnelle.

Le musée de la Résistance de Vassieux-en-Vercors témoigne d'un désir violent des acteurs de s'exprimer sur la résistance : les résistants ont en effet maintenu leur musée en essayant de convaincre les jeunes générations de prendre la relève. A l'inverse, on ne saurait attendre du pouvoir institutionnel, à l'origine du grand musée, qu'il mette ces résistants en capacité de produire leur propre musée. Les pouvoirs publics n'ont pas comme projet de politiser la société, mais de la naturaliser.

En 2012, le Printemps arabe a été réprimé de façon extrêmement violente. Existe-t-il une cohérence entre, d'une part, ce type de mouvements étudiants émergents et la répression qui les accompagne et, d'autre part, une initiative comme celle des Grands débatteurs ? Est-ce parce que les grands débats ne sont pas assumés dans la société politique qu'ils ont lieu au musée ?

On peut établir ici un parallèle avec le théâtre. La critique de théâtre Diane Scott (*Théâtre du peuple, critique de la culture*) explique qu'aujourd'hui, on demande au théâtre d'exercer des missions qu'il n'est pas en mesure d'assurer. Par exemple, il ne peut pallier l'absence de la politique au sein de notre société. De même, on lui demande d'éduquer et de faire advenir le peuple alors ces missions doivent intervenir dans d'autres lieux.

Lorsque ces autres lieux sont désertés, on en demande beaucoup aux institutions culturelles qui sont supposées travailler le politique par la culture et non pas politiser la culture. Face à un mouvement d'esthétisation de la politique, les lieux du culturel se politisent. Il convient dès lors de se demander si cette évolution constitue une manière de poursuivre la dépolitisation de la société politique réelle.

*Anik MEUNIER*

Ces propos sur la dépolitisation de la société et le transfert de cette responsabilité aux musées me semblent intéressants. Les programmes de francisation mis en œuvre par le Centre d'histoire de Montréal ont vu le jour parce qu'il existait une possibilité de financement. C'est également ainsi que les autres programmes dont j'ai parlé plus tôt ont pu être développés. En proposant ce type de programmes, les musées saisissent donc ces opportunités de financement. Nous devons réfléchir à ce maillage politique et culturel qui s'inscrit dans la société.

*François TACQUARD, président d'un écomusée textile*

Je suis le président d'un écomusée textile situé sur un site industriel de 42 hectares qui tombait progressivement en ruine. Son avenir a suscité un grand nombre de polémiques citoyennes. Dans les années 1985 et 1990, deux conceptions se sont succédé. La première préconisait de raser les vieux bâtiments industriels et d'installer des lotissements, tandis que la seconde souhaitait rendre le musée textile plus vivant en conservant les usines. À l'issue d'une élection politique, c'est finalement la deuxième conception qui a été choisie. Plusieurs associations se sont alors emparées du site. Le musée en lui-même doit composer avec le microcosme qui l'entoure et avec de nombreux acteurs qui veulent participer à sa création.

Les professionnels sont sans arrêt bousculés par des initiatives citoyennes. Dans ces conditions, le fonctionnement du musée s'avère difficile. Cependant, sans conflit, il n'y aurait pas de projet éco-muséal riche. De plus, aux yeux des professionnels, ce projet éco-muséal n'est pas toujours pleinement satisfaisant du point de vue scientifique. On ne peut pas ouvrir ce genre de projets aux citoyens si les normes officielles françaises dans ce domaine ne sont pas assouplies. En revanche, si la ligne est trop rigide, on défend des projets strictement professionnels.

*Sophie WAHNICH donne lecture d'un extrait d'un discours prononcé par Robespierre devant la convention nationale, discours au terme duquel celui-ci soumet aux élus un projet de décret. La citation lue renvoie plus précisément à l'article 9 de ce texte.*

*Sophie WAHNICH*

*« La convention nationale appelle tous les talents dignes de servir la cause de l'humanité à l'honneur de concourir à leur établissement par des hymnes et des chants civiques, et par tous les moyens qui peuvent contribuer à leur embellissement et à leur utilité »*

Cet article témoigne d'un véritable appel à l'initiative locale. Il prévoit ainsi une confrontation entre cette initiative locale et la proposition politique qui émane du pouvoir central.

*Fédération des écomusées et musées de société*

*Une intervenante*

Je n'ai pas une connaissance suffisante du ministère de la Culture pour porter cette parole. En tant qu'Italienne, je remarque qu'il n'y a pas de place pour la culture dans le débat présidentiel en France.

*Céline CHANAS, directrice du Musée de Bretagne*

Ma question porte sur le musée contributif, l'une des formes d'expression et d'investissement des citoyens consistant aussi à se réapproprier le patrimoine. Dans les musées en France, la posture des professionnels et du ministère n'est pas encore très ouverte sur la notion des *communs*. Comment créer les conditions de cette réappropriation qui semble être un enjeu crucial ? Aujourd'hui, d'un point de vue juridique, on constate souvent la mise en œuvre de droits de réutilisation, voire d'une véritable tarification. La tâche est encore plus difficile pour le citoyen *lambda* qui voudrait monter son exposition.

*Anik MEUNIER*

Il est difficile de répondre de manière uniforme à cette question, car les politiques divergent souvent selon les musées. Le musée de la civilisation à Québec va développer une série d'évaluations en amont du projet d'exposition. C'est une prise d'information citoyenne, puisque le musée se renseigne sur les thèmes qui pourraient intéresser la communauté. Cette initiative est un exemple de la manière dont la communauté arrive à s'approprier les expositions.

La question du numérique apporte, elle aussi, une ouverture. Le musée d'histoire McCord a développé sur son site Internet une section Mon McCord qui propose aux différents usagers de s'approprier des objets de la collection en construisant leurs propres dossiers.

Parfois, les musées (notamment le Musée d'art contemporain ou le Musée des beaux-arts) réintègrent les œuvres des élèves artistes au sein de leurs espaces d'exposition.

*Sophie WAHNICH*

La question des *communs* suppose une communauté, un mode de fonctionnement dans une certaine tension ou, à tout le moins, une relation à construire avec l'Etat. Soulever cette question revient à poser également la question de la capacité de cette communauté, dont il faut définir le périmètre, à fabriquer sa propre initiative. De ce point de vue, il convient de déterminer quand les initiatives émanent de la communauté elle-même ou quand, à l'inverse, on lui propose d'agir.

Lorsque les communautés s'emparent de leur propre patrimoine ou de leur propre histoire pour fabriquer des espaces de transmission, il ne s'agit jamais de moments anodins. La question qui se joue est alors la suivante : cette transmission est-elle nécessaire ou non ? De son côté, l'Etat peut jouer un rôle d'accompagnant si des moyens, supplémentaires s'avèrent indispensables. Pour autant, le point le plus important est l'initiative elle-même. Or, dans les lieux professionnels, cette question de l'initiative est souvent un peu oubliée.

## **Table ronde 1 : Solidarité et connaissance des territoires : des enjeux de citoyenneté pour les musées ?**

**Benoît POITEVIN**, directeur de l'écomusée du marais salant de l'Île de Ré, modérateur

« Concertation Vouan avec et pour tous »

**Coraline CROSA**, responsable programmation culturelle et vie associative de l'écomusée Paysalp

Le contexte

Située en Haute-Savoie, à environ 20 km de Genève, la communauté de communes des 4 rivières (le CC4R) qui regroupe 11 communes et compte 17 000 habitants a engagé un projet afin de préserver l'espace naturel sensible (l'ENS) du mont Vouan en raison de la richesse exceptionnelle du site, du point de vue environnemental, historique et archéologique. Afin de le mener à bien, la CC4R a réalisé un plan de gestion dont la partie valorisation a été confiée à Paysalp et l'université de Grenoble 2.

Dans le cadre de cette étude, l'écomusée Paysalp a alerté le comité de pilotage du plan de gestion de l'ENS (composé de partenaires institutionnels et d'un faible nombre d'acteurs locaux) sur l'absolue nécessité de lancer rapidement un travail de médiation avec les usagers du mont Vouan sous peine de compromettre la compréhension, voire la mise en œuvre du projet de préservation du site.

Deux tables rondes ont ainsi été organisées avec certains utilisateurs afin de recueillir leurs expériences, attentes et préoccupations. Il est ressorti de ces réunions qu'il était essentiel d'associer les usagers au projet de valorisation par le biais d'une réelle démarche de concertation.

L'origine de la concertation Vouan avec et pour tous

Paysalp a entrepris cette démarche grâce au soutien de la Fondation de France dans le cadre de l'appel à projets Gérons ensemble notre environnement.

Vouan avec et pour tous vise ainsi à mettre en place une concertation autour du projet de valorisation du mont Vouan qui est une montagne très particulière sur le plan géologique, botanique, faunistique, historique, ethnographique et archéologique. Des études ont déjà été menées dans ces différents domaines qui ont généré un double classement du site :

- espace naturel sensible par le conseil départemental de Haute-Savoie (2014) sur 493 ha

Un ENS est un site labellisé par le conseil départemental compte tenu de son intérêt écologique et/ou géologique et/ou paysager. Il est géré le plus souvent par une collectivité.

- monument historique par le ministère de la Culture (2009) sur 114 ha en raison de l'activité d'extraction de meules sur le site, depuis l'Antiquité jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle. 72 meulières y ont été recensées, les plus grandes du Sud Est de la France. Ce sont, à ce jour, les seules en France qui bénéficient d'une telle protection.

Ce territoire a été, au début des années 90, menacé par un gros projet immobilier qui a heureusement été abandonné grâce à l'intervention de l'écomusée puis d'une association de

défense. Depuis, Paysalp garde un regard vigilant sur le site tout en proposant de manière occasionnelle des visites.

De multiples acteurs locaux sont concernés par la mise en valeur du mont Vouan : propriétaires forestiers, Office national des forêts (ONF), agriculteurs, chambre d'agriculture, chasseurs, association de protection de l'environnement, accompagnateurs moyenne montagne, pratiquants de quads, de vélos tout terrain, d'escalade, randonneurs, cavaliers, offices de tourisme... et bien sûr, la population locale et les touristes de proximité ainsi que les scientifiques qui ont étudié le Vouan. La progression de la fréquentation du site peut représenter une nouvelle menace pour son intégrité naturelle si aucune disposition n'est prise.

Avec l'accord du comité de pilotage, Paysalp, qui se trouve à l'interface entre les politiques, les scientifiques, les citoyens et les usagers, a proposé d'engager cette concertation avec les différents usagers.

La démarche Vouan avec et pour tous a pour objectif que les utilisateurs :

- soient informés de l'intention de valorisation et s'en approprient les finalités
- soient acteurs de cette valorisation et se sentent donc impliqués
- participent à améliorer l'information, la vigilance et la co-utilisation de l'espace.

L'idée est de créer une interface entre les élus et les usagers, entre les scientifiques et les citoyens.

La mise en œuvre de la concertation

L'enjeu majeur de la démarche était de constituer un comité des usagers qui reflète la diversité des activités pratiquées sur le site.

La concertation a été lancée en novembre 2015, lors d'une grande table ronde à laquelle plus de 40 personnes ont répondu présent. Suite à cette réunion, le comité des usagers s'est constitué, composé de 18 membres (des chasseurs, l'ONF, une association de quads et une d'escalade, un guide, un accompagnateur moyenne montagne, des élus des communes concernées, des cavaliers, des forestiers privés et des scientifiques spécialistes du site : un géologue, un botaniste et un archéologue).

Son rôle était de :

- recenser les problèmes rencontrés par les usagers, proposer des solutions, participer au renouvellement du plan de gestion à l'issue des 5 ans ;
- organiser un événement commun ;
- élaborer un guide des bonnes pratiques des usagers.

Six réunions ont permis de réaliser ces trois objectifs. Au cours de ces réunions échelonnées entre janvier et septembre 2016, un état des lieux du mont Vouan a été dressé et a permis d'aborder la question de la co-utilisation de l'espace. Il s'avère que peu de problèmes ont été soulevés. Ils provenaient, en grande majorité, d'un manque d'information sur le site lui-même : manque d'information sur les autres activités qui s'y déroulent (loisirs et professionnelles), sur ce qu'il est autorisé ou déconseillé d'y faire (feux, déchets, circulation, parking, périodes de chasse), sur la richesse naturelle et historique du site (classement MH et ENS), etc.

Suite à cela, plusieurs solutions ont été proposées lors des réunions suivantes, nous confortant dans l'idée de rédiger un document sous forme de guide.

## Le guide

Il a donc été proposé que les membres du comité rédigent un guide au cours d'ateliers de travail en petits groupes. Le texte a été écrit par les usagers, ceux-ci ayant un rôle essentiel pour faire passer le message d'utilisation harmonieuse de l'espace auprès de leurs publics (membres de leurs associations, collègues, élus, etc.).

Nous y avons associé une école à proximité du mont Vouan : les enfants ont bénéficié d'une visite du site en échange d'un travail de dessin qui a permis d'enrichir le guide.

Celui-ci a été créé afin d'informer les usagers du mont Vouan des différentes activités qui s'y déroulent, de prévenir les conflits d'usages et d'assurer une meilleure cohabitation des hommes et des activités avec le milieu naturel. Edité en 3 000 exemplaires, il vise aussi à informer des spécificités de cette montagne. Il ne s'agit pas d'un guide touristique mais d'un manuel d'informations vivantes destiné à sensibiliser les habitants et les touristes. Il donne des conseils pratiques visant au respect mutuel des utilisateurs du site, qu'ils en vivent ou qu'ils viennent le découvrir et s'y distraire ponctuellement. Il a vocation à être diffusé auprès des élus et gestionnaires, des collectivités, des agriculteurs, des professionnels de la forêt, des pratiquants de sports, des passionnés de flore, de faune et de patrimoine culturel, sans oublier les habitants du territoire. Le guide a été lancé en novembre dernier en présence des élus, des membres du comité et des scientifiques. Des articles dans la presse et dans les bulletins municipaux s'en sont faits l'écho. Il a été distribué auprès des associations et des collectivités et est en téléchargement sur plusieurs sites internet. Des ambassadeurs du site en ont régulièrement dans leurs poches et les distribuent aux personnes qui s'y promènent et qui sont d'ailleurs très contents d'obtenir l'information de cette manière (maraudage).

## Un événement commun

Un autre enjeu de ce comité était d'organiser un événement pour rassembler le grand public et les différents usagers. Les scientifiques et les membres du comité des usagers ont ainsi organisé, en mai 2016, deux balades qui ont rassemblé 70 personnes. Chaque usager a pu expliquer son action au Vouan (loisirs, travail...) témoignant ainsi du fait que celui-ci est un lieu où se côtoient différentes activités. Cette balade s'est terminée autour d'un verre de l'amitié et les retours obtenus grâce à un questionnaire distribué aux participants ont été très bons.

Si la concertation Vouan avec et pour tous s'est terminée avec la sortie du guide, notre objectif est néanmoins de voir cette démarche perdurer dans le cadre du plan de gestion mené par la CC4R, qui pourrait débiter dès la fin 2017.

## Bilan

Nous avons prévu qu'il y aurait quelques difficultés à mobiliser les usagers autour d'un projet collectif sachant que leurs intérêts allaient parfois diverger (chasseurs, pratiquants de quads, etc.). Cependant, la concertation s'est très bien passée et les membres du comité ont travaillé ensemble, en cherchant toujours un consensus. La bonne ambiance qui a régné dans ce groupe a été l'un des résultats positifs, souhaité mais pas forcément prévu.

De même, lors de l'événement commun, tous les usagers ont joué le jeu en présentant leurs actions et en assistant aux prestations des autres membres du comité. Tous ont beaucoup apprécié d'être associés au projet en tant qu'acteurs du territoire et, lorsque nous leur avons demandé s'ils souhaitaient voir le comité des usagers perdurer, ils ont tous répondu positivement.



Nous avons souhaité associer la communauté de communes à cette démarche dès le départ : si les techniciens ont participé au projet (présence à certaines réunions, aide technique pour la rédaction du guide), la présence des élus a été moins visible (méfiance ou attente de voir le résultat final ?). Contrairement à nos attentes, le plus difficile a été, non pas de fédérer les différents usagers, mais d'associer les élus.

#### Perspectives

La communauté de communes des Quatre rivières, qui est gestionnaire du site, va associer l'Écomusée Paysalp à l'animation du mont Vouan par le biais de son plan de gestion. Cette valorisation devrait être effective en 2018.

Cette année, notre écomusée va organiser au mois de mai une nouvelle visite du site avec les scientifiques et certains usagers et nous espérons que la CC4R associera les membres du comité des usagers aux différentes actions constitutives du plan de valorisation et de gestion.

Paysalp restera bien évidemment en alerte sur ce dossier et n'hésitera pas à rappeler aux élus l'importance du dialogue et de l'implication des citoyens dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets (avec témoins et réalisation concrète à la clé !).

#### « Présentation du travail mené autour de l'exposition *Vie quotidienne en Montmorillonnais pendant la guerre 1914-1918* »

##### **Monique ROULLET-CAIRE, responsable du service éducatif et tourisme à l'Écomusée du Montmorillonnais**

L'exposition *Vie quotidienne en Montmorillonnais pendant la guerre 1914-1918* est liée à la période de commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale et constitue le dernier volet réalisé sur ce thème, faisant suite notamment au travail sur les souvenirs d'enfance entre 1880 et 1920. En s'intéressant à une histoire récente mais dont les témoins directs ont disparu, elle permet de montrer l'implication locale d'un écomusée en territoire rural. Comment permettre aux habitants de s'impliquer dans ce projet en tant que citoyens ?

Dans le cadre des commémorations de 14-18, de nombreuses structures de notre territoire (communes, archives départementales, lycées...) ont travaillé sur des présentations en lien avec la vie des soldats, le front, les champs de batailles, les monuments aux morts. Le département de la Vienne, situé loin des zones de combat, a été lui aussi touché par cette guerre. Il nous a semblé intéressant, en tant qu'écomusée, de travailler sur la mémoire de ceux qui n'étaient pas mobilisés : comment les femmes, les enfants, les plus âgés ont-ils continué de vivre au quotidien ? La gestion des pénuries, la place de la femme dans l'économie locale, le rôle des prisonniers de guerre... étaient autant d'éléments intéressants à faire ressurgir pour permettre une réflexion citoyenne.

Mais monter une exposition se heurte bien souvent aux problèmes budgétaires. Nous avons soumis ce projet à l'ex-région Poitou-Charentes dès 2013 mais ce dossier n'a pas reçu l'accueil favorable espéré. Nous nous sommes alors adressés aux communes adhérentes en nous appuyant également sur notre réseau de bénévoles et les contacts que nous avons dans des associations locales. Certaines d'entre elles ont répondu favorablement et ont permis de lancer cette action. On peut noter dans la démarche que la première implication locale dans le cas présent fut de mobiliser ces mairies du territoire intéressées par le projet et prêtes à le financer.

Ensuite au niveau de la méthode, ce fut un travail classique de recherche de documents tant dans les archives publiques et privées ou les registres de délibérations municipales, que

chez les habitants. Cela a mobilisé toute l'équipe de l'écomusée, salariés et bénévoles. Cela a aussi permis de nouer de nouveaux contacts sur le territoire (et au-delà) mais la particularité de ce travail était que les témoins directs avaient disparu. Nous disposions uniquement des témoignages que nous avons consignés aux cours de recherches antérieures sur d'autres thématiques et que nous avons retrouvés dans nos archives. Des témoignages enregistrés pour certains il y a 25 ans et dont les témoins ne sont plus parmi nous ont été valorisés. Ainsi sont nés les sept panneaux sur rouleaux (83 cm x 200 cm) qui constituent l'exposition en elle-même. Cette exposition est visible dans le centre d'interprétation de l'écomusée (site de Juillé à Saulgé 86500) jusqu'en 2018.

Au-delà des textes, il fallait trouver des objets, des photos, etc., pour réaliser une exposition attrayante et vivante. C'est pendant nos recherches que des éléments tangibles sont apparus. Ainsi nous avons pu retrouver des documents, des témoignages, des photos, des objets que certains habitants ont accepté de nous mettre à disposition pendant la durée de l'exposition, à savoir de juin 2016 à septembre 2018.

Mais ceci ne constitue rien de bien original pour un écomusée. Ce qui est particulier dans cette recherche ce sont les animations qui sont devenues possibles grâce à des rencontres et des œuvres inédites retrouvées.

En effet, l'exposition est source de débat, de prise de parole, de souvenirs (réels ou imaginés par les descendants) qui ressurgissent et se partagent entre générations, entre pays aussi (France et Allemagne dans le cas présent).

C'est ainsi que lors des contacts que nous avons eus et des recherches que nous avons menées dans le Sud de la Vienne, notamment sur la commune d'Adriers, une habitante du village née en 1924, très active et avec une mémoire parfaite, Madame Riffaud, nous a apporté un tapuscrit jamais édité, celui d'Ernst Friedrich Peters. Originaire d'Holstein, dans le nord de l'Allemagne, prisonnier pendant la Première Guerre mondiale, il avait travaillé dans les fermes d'Adriers entre 1916 et 1919. Né à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Peters était un lettré, francophile, humaniste, pacifiste et surtout un européen convaincu avant l'heure. Il sera fait prisonnier dès le début de la guerre et servira d'interprète entre les gardes, la population et les prisonniers.

Après être passé par le camp de Poitiers (la Chauvinerie) il sera affecté avec d'autres dans le village d'Adriers. Le témoignage que livre ce citoyen de l'Europe du Nord, au mode de vie bien différent, est une analyse sociologique de la vie rurale de ce début du XX<sup>e</sup> siècle en temps de guerre. Il témoigne de sa découverte des travaux des champs, des productions locales (c'est à Adriers qu'il a découvert les topinambours et leurs lavages qui vont lui laisser des souvenirs si impérissables qu'il en parlera à ses enfants et petits-enfants) mais livre aussi une analyse fine de l'absurdité de la guerre et sait toujours faire la part des choses. Ainsi il saura établir le contact avec la population et rendre hommage aux habitants, qui pourtant, lorsqu'ils voient arriver à Adriers ce groupe de prisonniers allemands en remplacement des hommes mobilisés ou prisonniers en Allemagne, leur en veulent (en les interpellant quelques fois comme « sales boches » quand ils arrivent dans le village). Mais Peters comprend et malgré quelques humiliations ressenties au début, il s'emploie à tout faire pour montrer l'humanité des êtres avant leur nationalité. Ainsi au fil du temps, les relations s'établissent et chacun apprend à vivre correctement avec les prisonniers (les habitants ne parlent plus des « Boches » mais de leur prisonnier, de Friedrich, de Wilhelm, d'Heinrich, etc.), qui parce qu'ils travaillent sur la ferme, sont pour les femmes ou les vieux du village, des hommes qui leur rappellent le fils, l'oncle, le mari, lui-même prisonnier de guerre en Allemagne.

L'écomusée a ainsi pu organiser une journée (22 novembre 2014) permettant de valoriser le texte de Peters (qui n'avait jamais été édité) en rétablissant un dialogue entre la petite-fille allemande de Peters, Ulrike, venue à Adriers pour cette occasion et les petits-enfants des fermiers (la famille Garestier) qui avaient accueilli les prisonniers de guerre à Adriers. Le texte est désormais en ligne sur le site de l'écomusée (livre numérique téléchargeable). Cette journée fut aussi l'occasion d'un circuit passant par les lieux où Peters avait vécu pendant ces années en Poitou.

Ainsi notre travail sur cette période a permis de rendre compte des solidarités en des temps difficiles (échanges entre ruraux et urbains). Notre territoire très agricole va en effet nourrir le front, d'où la nécessité de trouver des bras pour les travaux des champs. Cela va aussi permettre d'aborder le travail des femmes (et des plus jeunes) pour compenser l'absence des hommes mobilisés (cf. l'exposition *Souvenirs d'enfance*).

Il a aussi permis d'amorcer les débats, de faire ressurgir la mémoire et de transmettre ces éléments aux jeunes générations. On notera ici l'implication forte des jeunes volontaires en service civique qui ont participé à la recherche et se sont fortement impliqués dans l'organisation de la journée commémorative autour de l'œuvre de Peters ainsi que dans l'édition du livre numérique. Ce qui est particulièrement riche lors des animations avec les scolaires notamment, ce sont les liens avec la situation actuelle et des thématiques intemporelles, de la place des femmes dans la société à la précarité des uns ou des autres, de l'importance de la culture dans la construction de la personnalité à la place des migrants, ou encore la notion de nationalité, etc.). Dans le travail d'enquête notamment à partir des registres municipaux, on voit comment certains hommes réagissent aux événements. Des familles mais aussi certains maires qui se sont démenés, ont aidé, ont apporté du réconfort, comme la commune du Vigeant où le maire de l'époque explique, soutient les familles endeuillées, gère la pénurie en ne lésant personne, sachant préparer l'avenir.

Afin de faciliter et multiplier les échanges, l'écomusée a toujours souhaité rendre les expositions (panneaux uniquement) itinérantes. Elles deviennent ainsi des supports de réflexions et de débats dans toutes les communes de notre territoire de référence. Le but est d'être une base d'animation pour ensuite lancer d'autres recherches portées par d'autres structures (associations, communes, université, etc.).

C'est aussi en cela que l'exposition est un outil de citoyenneté qui permet d'engranger la mémoire et d'apporter des pistes de réflexions aux jeunes générations. Elle a été présentée aux habitants et aux touristes de passage mais un travail particulier a été mené en direction des scolaires (des primaires aux lycéens et aux étudiants), de groupes d'adultes (travail de mémoire avec les EHPAD, associations locales, médiathèques, etc.). Le projet a aussi été présenté par les co-présidents de l'association de l'écomusée à l'université inter-âges de Poitiers en 2017.

L'histoire n'a jamais de fin. En effet, à la suite de cette exposition, nous avons été contactés par une autre habitante du village de Saulgé, voisine de l'écomusée : Annie Bergeron dont la famille est originaire de Téterchen en Moselle (Saulgé accueillera les réfugiés mosellans de Téterchen pendant la Seconde Guerre mondiale et Annie y rencontrera son futur mari). Elle est venue à l'écomusée en nous disant : « Je ne sais pas si ça peut vous intéresser mais j'ai le cahier de mon père, Jean Fétique, qui a aussi vécu cette guerre, rédigé en 1964. » Mais lui était mosellan, donc originaire d'une famille française vivant sur un territoire devenu allemand après 1870 et qui redeviendra français après 14-18.

Écrits en allemand, avec des tournures *mosellannes*, les cahiers de Jean Fétique ont été traduits à la fin de l'année dernière, avec l'aide de son ami allemand, par une jeune Française née à la fin du XX<sup>e</sup> siècle et dont la famille vit en Montmorillonais. Elle travaille

aujourd'hui pour l'OFAJ (office franco-allemand pour la jeunesse) en Allemagne. L'étude de ce témoignage est en cours mais d'ores et déjà nous souhaiterions finir ce travail de mémoire en 2018, lors de la clôture des commémorations du centenaire de la guerre 14-18, par une mise en parallèle des témoignages de Jean Fétique et de Friedrich Ernst Peters. C'est un projet pour lequel nous solliciterons le label Centenaire de la Première Guerre mondiale.

D'hier à aujourd'hui la mémoire est bien vivante, même quand les témoins directs ont disparu, et le travail de recherche d'un écomusée est une action citoyenne et solidaire (dans le temps, l'espace et entre générations) qui valorise la mémoire consignée comme élément de construction de l'avenir.

## **Échanges avec le public**

*Une intervenante*

Ma question porte sur l'écomusée Paysalp. Quel a été le rôle de la table ronde dans la mise en place du comité d'usagers ?

*Coraline CROSA*

Nous avons considéré que la table ronde constituait le moyen le plus facile d'informer tous les acteurs. Ensuite, nous avons expliqué aux participants notre intention de créer un comité et expliqué que les personnes qui souhaitaient s'engager davantage pouvaient s'y inscrire. Quatorze personnes se sont alors inscrites. Puis, d'autres personnes ont pris connaissance de la réunion et nous ont contactés directement. La réunion a été l'occasion d'apaiser les rumeurs.

*Une intervenante*

Comment avez-vous choisi les intervenants ?

*Coraline CROSA*

Nous nous sommes basés sur les listes de la communauté de communes qui avait organisé deux tables rondes dans le cadre du plan de gestion. Nous avons contacté la chambre d'agriculture, l'ONF, les associations susceptibles de fréquenter le site, etc. J'ai envoyé environ 150 invitations. Cependant, seul un tiers des invités se sont déplacés.

*Une intervenante*

Sur le parc naturel régional des Calanques, une concertation participative a également été organisée. Cependant, certains usagers se sont jugés plus légitimes que d'autres. Comment avez-vous procédé pour prendre en compte, au-delà des quinze personnes qui ont manifesté leur envie d'être là, la diversité des usages et des usagers et leur légitimité différente ?

*Coraline CROSA*

Nous avons rencontré des difficultés à cibler les personnes qui se rendent sur le site de manière individuelle. Nous avons publié un article dans la presse. Je peux confirmer que les personnes qui se sont présentées se sont manifestées parce qu'elles avaient préalablement reçu une invitation papier. On m'a même reproché de ne pas avoir invité certaines personnes. Nous ne souhaitons pas créer un comité pléthorique, avec 70 membres. Nous voulions nous appuyer sur un comité exécutif où seraient représentés les principaux

aspects du site, étant entendu que les conflits d'usage concernaient principalement les chasseurs ou les agriculteurs. Je pense que nous avons été plutôt exhaustifs dans notre démarche.

*Une intervenante*

A la suite de votre appel aux populations, allez-vous intégrer certains objets collectés à l'inventaire du musée ? Comment s'intègrent ces collectes dans votre parcours scientifique ? Comment répondent les personnes à votre appel ?

*Monique ROULLET-CAIRE*

Tout d'abord, les objets sont simplement prêtés, ils sont rendus à leurs propriétaires à la fin de l'exposition. Ensuite, nos expositions ont pour but d'être itinérantes. Nous souhaitons que ces expositions soient le point de départ d'une animation pour que les personnes essaient ensuite elles-mêmes de trouver des objets. Ces objets font partie d'une mémoire que l'on redistribue.

*Un intervenant*

A Montmorillon, l'étude a-t-elle permis des rapprochements entre la vie quotidienne aujourd'hui et celle qui avait cours entre 1914 et 1918 ?

*Monique ROULLET-CAIRE*

Nous avons constaté que certains éléments perduraient d'une époque à l'autre. Notre fil conducteur est la relation ruraux-urbains. L'approvisionnement alimentaire reste inchangé. On peut également établir des parallèles s'agissant des solidarités et de l'accueil des publics européens. En effet, les communes de la Vienne ont accueilli des réfugiés mosellans pendant la Seconde Guerre mondiale. Ce lien d'amitié est demeuré.

*Un intervenant*

Ma question a trait à l'écomusée du Montmorillonais, longtemps porté par des bénévoles. Ce genre de projet introduit une question de solidarité et de citoyenneté sur les territoires. Des évaluations ont-elles été effectuées ? Avez-vous organisé des réunions avec les élus régionaux ou départementaux ? Les élus sont-ils eux-mêmes bénévoles ? Comment ce genre de projet irrigue-t-il le territoire en matière de politique culturelle ?

*Monique ROULLET-CAIRE*

Les conflits existent toujours. Le projet avait initialement une plus grande envergure, mais il n'a pas pu être réalisé en entier, faute de financement. L'évaluation est en cours et sera prolongée jusqu'en 2018. Dans ce sens, les visiteurs remplissent des questionnaires. Certains élus regrettent que l'action n'ait pas été menée en entier.

Les bénévoles viennent régulièrement et les salariés, pour la majorité, sont avec nous depuis plus de vingt ans. On observe une certaine complicité entre les uns et les autres. Néanmoins, chacun reste spécialisé dans son domaine. La stabilité des salariés et des bénévoles est cruciale pour cette complicité et pour un travail en profondeur.

## « La Dînée du parc, un repas convivial dans les Vosges du Nord pour le micro financement d’initiatives artistiques »

### Elen GOUZIEN, médiation culturelle des sites et service des publics des musées du parc naturel régional des Vosges du Nord

- Les parcs naturels régionaux de France

Les parcs naturels régionaux (PNR) peuvent se définir par les *hashtags* suivants : ruralité ; développement durable ; nature/culture ; initiateur des démarches innovantes.

Au nombre de 51, ils ont été créés pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités.

Qu’est-ce qu’un PNR ?

- C’est un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l’équilibre est fragile.
- C’est un projet de politique locale, qui s’organise autour d’objectifs concertés
- C’est un territoire sur lequel on s’engage à favoriser le développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel.

Les PNR sont connus pour mener de nombreuses actions en matière de protection de la nature, de tourisme mais leur action va bien au-delà.

Ils interviennent aussi sur le développement culturel, l’éducation à l’environnement et au développement durable, ou encore dans le domaine économique, agricole, l’urbanisme l’architecture et l’aménagement du territoire... Des missions qui sont définies en fonction des objectifs écrits dans leur charte de territoire (tous les 15 ans).

Les projets menés sont souvent innovants et de toute façon, expérimentaux en milieu rural. Car « ici s’invente une autre vie. »

- Le parc naturel régional des Vosges du Nord

Le parc naturel régional des Vosges du Nord (PNRVN) se caractérise par une grande homogénéité géographique et patrimoniale. Il s’étend sur 130 000 ha (1 300 km<sup>2</sup>) et comprend 111 communes totalisant environ 90 000 habitants. Couvert à 65% par des forêts, il compte trois secteurs paysagers (forêt, piémont, plateau ouvert).

Il est classé en réserve mondiale de la biosphère par l’UNESCO avec le *Pfälzerwald Naturpark* depuis 1989.

Ses richesses naturelles sont le grès, la forêt et les cours d’eau. Sur le plan culturel, historique et patrimonial, il compte 35 châteaux-forts ou ruines de châteaux, une des plus fortes concentrations en Europe, 113 monuments historiques et sites protégés (classés et inscrits), plus de 250 sites archéologiques identifiés, une trentaine de sites d’interprétation et de musées dont 10 musées de France et des équipements d’éducation à l’environnement.

- Diversité du patrimoine culturel et accompagnement du parc

Richesses naturelles et richesses culturelles sont étroitement liées : la présence du musée du verre s’explique par l’histoire de la production verrière implantée sur le territoire en raison des ressources naturelles présentes, comme le grès, les nombreux cours d’eau ou encore les forêts permettant de produire le charbon nécessaire.

A la fois espace de conflits (1870, ligne Maginot, etc.), terre de coutumes et lieu de production industrielle, le PNR des Vosges du Nord compte des sites et des musées aux thématiques très variées, chacun racontant un morceau de l’histoire du territoire : musée du pétrole, musée du fer, musée du sabotier, maisons troglodytes des Rochers, etc.

- Comment accompagner ce réseau patrimonial riche en contenu, souvent modeste en moyens ?

Depuis 1994, le parc naturel régional des Vosges du Nord s'est doté d'une conservation mutualisée qui accompagne aujourd'hui 10 musées.

Avec trois responsables scientifiques (attachés de conservation), un régisseur des collections, des chargés de mission pour les inventaires/récolements, un responsable du service des publics, elle garantit un accompagnement permanent des équipes locales pour la conservation, la gestion et la valorisation des collections.

Les actions de médiation s'étendent elles, à l'ensemble du réseau soit environ une quarantaine de structures.

Si les objectifs d'un service des publics classique sont de développer l'accès à la culture à tous les publics (jeune public, personnes en situation de handicap, scolaires, habitants, familles, acteurs économiques, etc.), l'intervention sur un réseau en milieu rural est particulière. Il s'agit de fédérer les acteurs culturels autour de projets transversaux et originaux (indispensable pour coordonner un réseau), de favoriser le développement des partenariats et de créer des outils innovants.

Après avoir bien avancé sur le terrain du rajeunissement du public, du développement de l'éducation artistique et culturelle ou encore de l'accessibilité handicap, l'action de médiation culturelle du parc s'est récemment étendue au lien social.

Nous parlons désormais plus de participants que de publics. Par exemple, le Don du son est un projet participatif consistant en un appel à contribution auprès de la population, dans le but de récolter la parole, le témoignage sonore ou musical des habitants en lien avec un patrimoine donné. Ces *dons* contribuent à nourrir des créations sonores de Marine Angé, qui prennent ensuite la forme d'une balade sonore audio-guidée.

Nos actions vers le public en situation de handicap misent sur la mixité, le mélange : le mois Eveil des sens propose des visites adaptées, des parcours sensoriels, mais aussi des ciné-débats, des conférences, des spectacles... En effet, les activités sont adaptées mais ouvertes à tous. Et l'objectif est autant de favoriser la venue des publics spécifiques que de parler du handicap dans les sites et musées, de sensibiliser le grand public à ce thème de société.

Nous souhaitons ainsi faire des musées et sites des lieux de lien social et un laboratoire du mieux vivre ensemble. Dans le contexte actuel, le lieu culturel et patrimonial doit apparaître plus que jamais comme un centre de ressources et d'échanges, un *tiers lieu* ancré dans son époque. Un lieu de droit et de devoir, un espace où l'on ne contemple pas seulement, un espace où l'on agit, où l'on décide, où l'on fait société, ensemble. Plus que jamais il est temps de passer du musée temple au musée forum.

C'est ce qui nous a conduits à organiser la Dînée du parc dont la formule pourrait se résumer ainsi : 1 repas + 1 partenaire + 1 lieu de patrimoine + 3 artistes + 40 convives = 1 projet artistique micro financé.

- La Dînée du parc

Depuis 2005, l'association Accélérateur de particules organise trois fois par an un repas collaboratif dans un lieu inattendu pour permettre à 40 convives de découvrir et de soutenir le travail de 3 artistes sélectionnés par un jury. La Collective, association d'artistes de Rennes soutenant et diffusant la jeune création locale, est à l'initiative, en 2009, de la première Dînée en France.

En 2013, Accélérateur de particules a proposé à La Collective de décliner le projet sur Strasbourg.

L'origine du concept est à rechercher aux Etats-Unis : les artistes se sont inspirés des *Detroit soups* - des soupes *collaboratives* permettant de micro financer des initiatives dans la ville de Détroit (Michigan, Etats-Unis) - pour lancer leur propre système de financement participatif.

En septembre 2016, après 8 Dînées strasbourgeoises, Accélérateur de particules s'est associé au parc naturel régional des Vosges du Nord et a pris la clé des champs pour une version rurale de la Dinée, dans un lieu de patrimoine : le château de Lichtenberg. Le lieu est inédit et dévoilé uniquement aux participants, quelques jours à l'avance.

Chaque participant, pour une contribution de 20 €, se voit ainsi proposer un repas et la possibilité de soutenir une initiative artistique par son vote. Au terme de la soirée, la bourse récoltée grâce à la billetterie sera reversée au projet rassemblant la majorité des votes. Ainsi, chaque convive devient un micro mécène.

Le vote, n'est-ce pas typiquement le mode d'expression du citoyen ?

La Dinée est un moment de rencontre et de mise en réseau des habitants avec les artistes, mais aussi entre les participants, qui sont installés au hasard d'un tirage au sort.

L'ambiance est détendue et propice à un échange direct et informel avec des artistes autour d'un dîner chaleureux.

La Dinée se positionne sur l'art contemporain et la manière de faire vivre sa relation avec les populations. Le dîner consommé est modeste ; ce n'est pas le centre d'intérêt du projet, ce n'est qu'un prétexte à la rencontre autour d'un projet artistique présenté dans un lieu de patrimoine. Le cuisinier est bénévole.

Il s'agit tout à la fois de faire vivre autrement notre relation à l'art et de faire vivre un musée ou lieu de patrimoine par une proposition qui sort de l'ordinaire et surtout dans laquelle chacun joue un rôle. Exercer son pouvoir de choix.

Techniquement, la Dinée se construit en collaboration avec différents partenaires (galeries, associations, institutions culturelles, collectifs d'artistes...) pour l'accueil, le choix des artistes, la diffusion et la communication. Pour choisir les artistes mis à l'honneur le jour J, un appel à projet est lancé quelques mois avant. Un jury constitué de 6 à 8 personnes issues du milieu professionnel de l'art français, suisse et allemand, responsables de lieux culturels, choisit parmi les dossiers reçus.

- Pourquoi dans les musées ?

C'est le type de projet qui permet de tenter de répondre aux objectifs que j'évoquais précédemment : mixité des publics, participation, etc. Faire des musées un lieu vivant et de création, un lieu de lien social. Passer du musée temple au musée forum.

Cela permet de réactiver l'animation de réseau et de créer des passerelles entre art contemporain et lieux de patrimoine, une dynamique enclenchée avec les expositions du FRAC dans les sites et musées du territoire. Il est par ailleurs intéressant de proposer cette démarche en milieu rural, éloigné de centres urbains plus ouverts à l'art contemporain.

- Quel bilan ?

Il est plutôt positif dans l'ensemble : les convives étaient bien une quarantaine au rendez-vous. Néanmoins, environ la moitié ne venait pas du territoire, alors que ce projet s'adresse aux habitants en priorité. Les invités se sont bien mélangés et ont joué le jeu, les rencontres ont eu lieu entre participants intéressés par l'art contemporain et ceux intéressés par le patrimoine... et peut-être avec les autres. Le fait qu'il s'agisse d'un repas a permis de sortir d'une forme d'entre soi.

Globalement, les témoignages ont été très positifs à l'issue de la soirée et même quelques jours plus tard (mails). La Dinée est reprogrammée dans le PNR en 2017.



Le repas avait lui-même du sens pour le parc naturel, au-delà des sites/musées. Sa confection a permis de travailler en transversalité avec les collègues naturalistes ou de l'agriculture, pour l'orienter vers des produits et recettes locaux : truite, miel, quetsches...

L'émotion, palpable, des artistes au moment de détailler leurs projets a convaincu de la sincérité de la démarche, et a donné l'envie aux convives de les aider. Néanmoins quelques participants ont exprimé le mal qu'ils ont eu à faire un choix entre les 3 artistes. Ceci dit, faire un choix, c'est aussi être un citoyen.

Ce projet est perfectible en plusieurs points. A l'aube de sa première édition, il correspond encore à la dynamique d'expérimentation du PNR des Vosges du Nord.

### « Mayouri Lyannaj Kréyòl / Construction de la citoyenneté par l'apprentissage de la langue créole »

**Benoît POITEVIN, écomusée du marais salant pour Tania SAINT-AIMÉ, Ecomusée municipal d'Approuague Kaw**

Pourquoi cette intervention sur les musées en Guyane ? Parce que depuis trois ans maintenant, nous comptons deux adhérents en Guyane : le Musée départemental Alexandre-Franconie et l'Écomusée municipal d'Approuague-Kaw à Régina.

Celui-ci a ouvert en 2008. Il a été porté par Michel Colardelle, ancien directeur des affaires culturelles de Guyane, qui a tout d'abord formalisé les souhaits des habitants. La Fédération des écomusées est ensuite intervenue, car le musée était en grande difficulté. Quant à Tania Saint-Aimé, elle est en charge du fonctionnement du musée, de la médiathèque, de la bibliothèque et de toutes les actions culturelles à l'échelle du territoire. L'écomusée est plus un lieu dédié aux habitants qu'un musée, bien qu'il accueille une exposition permanente. La vie se passe essentiellement autour du musée et dans l'espace d'exposition temporaire.

En l'absence de Tania Saint-Aimé, retardée par les mouvements sociaux qui ont lieu en Guyane depuis le 20 mars, je vais vous présenter son intervention sur une action de construction de la citoyenneté. Vous pourrez échanger avec Tania demain.

Pour créer des solidarités et de la citoyenneté à Régina, nous sommes obligés de passer par l'apprentissage de la langue. Le développement social que nous voulons établir vise à créer un véritable lien entre les enfants et les personnes âgées. Celles-ci peuvent enseigner, transmettre et partager leurs savoir-faire.

Dans cette perspective, le musée place tous les habitants au cœur de ce développement social pour créer un lien solidaire; en créole, on appelle cela également *mayouri*. Le respect de l'autre, l'entraide, les valeurs d'autrefois que l'on trouve dans notre écomusée.

L'idée était de travailler avec un public scolaire. La commune de Régina travaille avec le bourg de Régina et le bourg de Kaw. Le musée a notamment pour mission de faire participer les habitants de Kaw à la vie culturelle de la commune. Dans son animation, Tania Saint-Aimé a voulu, en se servant de proverbes créoles *dolos*, expliquer aux enfants l'histoire de leur territoire. Elle a réussi à fédérer autour d'elle non seulement des scolaires, mais aussi des habitants, et à créer des liens transgénérationnels. Elle a également développé une appétence pour l'apprentissage du créole, y compris chez les Brésiliens et les Amérindiens. En Guyane, il est plus facile de recourir à une médiation via les recettes de

cuisine ou les contes. Tania Saint-Aimé a ainsi promu des contes traditionnels avec tambours et la réalisation du pâté coco, un chausson à la confiture de coco.

Le recours au conte permet de :

- faire vivre des personnages déjà connus par l'enfant
- développer l'imaginaire de l'enfant
- favoriser la concentration et l'observation de l'enfant
- sensibiliser l'enfant au monde du conte et du spectacle
- partager un moment convivial avec les enfants et l'équipe
- faire découvrir « comment réveiller un conte créole »

L'usage du tambour vise à :

- apporter le son et la musique traditionnelle dans l'imaginaire des enfants
- développer la mémorisation du conte par la cadence du tambour
- initier les enfants à ce tambour traditionnel

L'apprentissage des éléments culturels créoles poursuit les objectifs suivants :

- intégrer l'enfant dans la société créole
- lui permettre de mémoriser oralement des comptines, des chants et autres éléments de la culture créole se trouvant dans le musée
- l'initier à l'oralité créole par l'écoute et la production de contes
- développer le langage et le vocabulaire de l'enfant
- faire connaître l'écomusée et la bibliothèque

La salle d'exposition temporaire de l'écomusée sert essentiellement d'espace de vie sociale pour les habitants de Régina et de Kaw. Le musée accueille des expositions déjà formées et se sert de cet espace comme centre socio-culturel de la commune. Le but est aussi d'essayer de faire participer les jeunes à des activités (par exemple, des cours de hip-hop avec un danseur professionnel). Des interventions en milieu scolaire sont également organisées. La langue créole est appréhendée comme un langage commun à quasiment toutes les communautés de Guyane. C'est pour cette raison, que la majorité des Brésiliens, Hmongs, Européens de la commune sont intéressés par la langue créole.

Tania Saint-Aimé va plus loin avec la langue créole, puisqu'elle intègre également à ses activités l'habit traditionnel. Elle présente aussi certaines plantes médicinales dans un jardin créé autour de l'écomusée avec les habitants. Les enfants sont initiés à la culture et à la connaissance de ces plantes par des habitants du village. Là encore, certains proverbes créoles jalonnent l'exposition. L'introduction de ce double langage, créole et français, est cruciale.

Pour sa part, la Fédération des écomusées en Guyane a initié depuis 2014 un programme d'accompagnement pour un autre écomusée près de Cayenne suite à une demande de bénévoles. Dans ce cadre, les anciennes générations viennent apporter des objets dans une salle d'exposition, tandis que les scolaires et les adolescents échangent avec elles. Nous les accompagnons vers le professionnalisme. De même, nous souhaitons inciter certains jeunes à intégrer des sessions de formation pour professionnaliser ce projet d'écomusée. Outre la conservation du patrimoine, notre travail a un objectif citoyen. Nos actions de

terrain visent à inciter ces communes de Guyane à saisir l'opportunité de la mise en exposition de leur patrimoine pour créer du lien social et offrir aux jeunes des perspectives d'emploi durable et local ; la cible est avant tout le public local même si ces actions participent de l'économie touristique générale..

### **Échanges avec le public**

*Une intervenante*

J'ai longtemps vécu en Guyane. Je sais que sur le Maroni le créole a été la langue commune des Bushinengués, des Amérindiens et des Créoles. Ce n'est pas le cas à Régina où la majeure partie de la population est composé d'Amérindiens et de Brésiliens. Pourquoi leur imposer la langue créole, alors que la langue commune pourrait être le français ? Je ne perçois pas clairement où se situe la citoyenneté dans une telle approche.

*Benoît POITTEVIN*

Cette notion de citoyenneté varie selon le point de vue auquel on se place. Une grande partie de la Guyane considère que la manne européenne est la bienvenue, mais les Guyanais restent avant tout maîtres de leur destinée et de leur territoire. Cette volonté d'institutionnaliser le créole émane de la bourgeoisie locale, qui cherche ainsi à défendre ses positions. Cependant, avec l'immigration que connaît le territoire et la pression économique de l'Europe, cette bourgeoisie commence à perdre du pouvoir.

*Une intervenante*

À Régina, la créolisation n'a pas lieu d'être. La bourgeoisie créole cherche ainsi à imposer ses traditions à d'autres populations.

*Benoît POITTEVIN*

C'est un deuxième colonialisme.

*Une intervenante*

Si l'on considère que défendre la citoyenneté revient à lutter contre la domination, il faut se demander ce qui permet de réunir la communauté. Il convient de réfléchir à l'usage du français et des langues maternelles pour identifier la langue véhiculaire qui permette de reconnaître toutes ces langues comme équivalentes. Il s'agit ici d'un projet identitaire dominant. La bourgeoisie créole se trouve actuellement dans un contexte complexe.

*Benoît POITTEVIN*

Ailleurs en Guyane, on cherche également à imposer le créole. L'État français s'appuie sur cette domination pour « tenir » ce territoire depuis 400 ans. On peut cependant se demander pourquoi cette initiative a été financée par des crédits européens.

*Une intervenante*

Cette domination participe du conflit actuel. Prenons l'exemple du Musée des victimes du génocide à Vilnius, négationniste dans sa manière de présenter les choses. Il est pourtant financé par des crédits européens. De tels financements ne constituent donc absolument pas des garanties.

En l'occurrence, la créolité obéit à une forme de nostalgie. Aujourd'hui, le créole a perdu son rôle de ciment social.

*Fédération des écomusées et musées de société*

*Benoît POITEVIN*

Tania Saint-Aimé, avec son vécu et son expérience, obéit à la loi du politique dans les musées. L'initiative vient surtout du maire de Régina.

*Une intervenante*

Certes, Tania Saint-Aimé semble mettre en place cette initiative avec les meilleurs sentiments du monde. Néanmoins, je suis choquée que la FEMS soutienne ce projet.

*Benoît POITEVIN*

Nous ne soutenons pas ce projet ; nous accompagnons un processus pour que le musée reste ouvert. La présentation de ce projet aujourd'hui avait pour but de vous faire réagir et de déterminer si la langue est un vecteur de citoyenneté à l'intérieur des musées.

*Céline CHANAS*

Je pense que ce projet soulève la question de la place de la langue dans les musées. En Bretagne et en Alsace, cette problématique revient également. Nous sommes aussi soumis parfois à des accords conclus par nos autorités de tutelle. Quels moyens pouvons-nous engager pour mettre en valeur toute la diversité linguistique du territoire ? Ce sujet ne concerne pas seulement la Guyane.

*Benoît POITEVIN*

Dans les musées de Bretagne, la langue bretonne est-elle prise en compte ? Sert-elle de médiation, à l'instar de ce que cherche à faire Tania Saint-Aimé avec le créole ?

*Un intervenant*

Je souhaite appréhender ce problème autrement en évoquant le poids de plus en plus important des tutelles sur les structures muséales. Aujourd'hui, les professionnels de nos musées sont remplacés par des agents de catégorie C. Nous sommes confrontés ainsi à une forme de désert patrimonial extrêmement dangereux et difficile à surmonter.

*Adrien FERNIQUE, Musée Alsacien de Strasbourg*

Je souhaite revenir sur la question des langues. Je ne m'exprimerai cependant pas sur la situation en Guyane, car je ne la connais pas suffisamment. Les attaques qui viennent de s'exprimer m'ont paru quelque peu virulentes d'autant plus que Tania Saint-Aimé n'était pas parmi nous pour défendre le projet. De plus au cours de l'histoire de la France et de ses colonies, la vraie domination linguistique est celle exercée par le français sur les langues maternelles.

J'aimerais vous présenter une expérience que nous menons au Musée Alsacien, où nous utilisons la langue comme outil de médiation. J'organise des séances de collecte de témoignages où des personnes de tous les horizons se réunissent en petits groupes de douze pour discuter en alsacien. À la période de Noël, nous avons eu la chance de recevoir des Alsaciens, mais aussi des Allemands et des Suisses. Chacun, tout en parlant sa langue ou ses dialectes germaniques, a réussi à faire le lien entre des traditions alsaciennes et d'autres traditions qui ont cours à des centaines de kilomètres.

Hier, j'ai rencontré un descendant des immigrants allemands au Brésil il y a 200 ans. En parlant chacun dans notre langue autochtone, les deux étant séparées par des milliers de kilomètres et 200 ans, nous arrivions à nous comprendre. Il ne faut pas seulement voir ce

projet comme une forme de folklore ou comme un projet politique, il peut vraiment être un outil de médiation.

*Une intervenante*

Je ne suis pas sûre d'avoir compris la place des habitants dans le projet de la Dînée qui nous a été présenté. Disposez-vous d'éléments sociologiques sur le public (notamment en termes de catégories socioprofessionnelles) ? Le tarif de 20 euros exclut fatalement une partie de la population.

*Elen GOUZIEN*

Ce dîner est ouvert à tous. Effectivement, le jury n'est pas du tout citoyen. Une telle évolution pourrait être une suggestion intéressante. Le projet était une expérimentation menée en partenariat avec une association. L'idée était d'insuffler quelques éléments de notre philosophie sans tout bouleverser. La composition socioprofessionnelle du jury n'a pas vraiment été arrêtée selon une approche scientifique. Après quelques expériences, nous commencerons peut-être à mener une évaluation plus fine des participants. Enfin, le tarif de 20 euros pour un repas du soir ne me paraît pas excessif. Sur ce montant, 5 euros permettent d'acheter les produits et de confectionner le repas. Les 15 euros restants vont à l'artiste.

*Une intervenante*

Je voulais poser une question sur l'usage du vote. On a le sentiment que le vote, par définition, constitue un acte citoyen. Or, en l'occurrence, il représente une procédure de mise en concurrence. Il s'agit d'une procédure de choix esthétique. Pourquoi ne pas choisir un artiste en amont et faire en sorte qu'il rencontre un public dans un contexte différent ? Associer le vote à un projet artistique me semble extrêmement troublant. Le public est là dans un rapport de consommation.

*Elen GOUZIEN*

Je comprends votre intervention. Nous présentons trois projets, les artistes défendant chacun d'entre eux dans un esprit d'argumentation et non de concurrence. L'objet est de susciter des rencontres et des échanges sur des projets artistiques. La richesse de la soirée ne réside pas dans le vote. De plus, nous ne révélons pas le nom de la personne qui remporte la bourse ; il n'est pas communiqué au-delà du cercle de cette soirée. Nous souhaitons organiser un échange direct entre trois artistes et un ensemble d'habitants.

*Une intervenante*

Vous avez évoqué les réticences de certaines personnes vis-à-vis du vote. Quelles en sont les raisons ? Un travail est-il mené en amont auprès des personnes qui s'inscrivent pour leur présenter les artistes ?

*Elen GOUZIEN*

Le public découvre en réalité les artistes le soir même. Nous entretenons un lien avec les artistes présentés. Après la soirée, les participants sont régulièrement informés et bénéficient ainsi d'un suivi des artistes. Certaines personnes expriment effectivement des réticences vis-à-vis du vote, pour les raisons que nous avons évoquées plus tôt. La plupart des personnes ont néanmoins apprécié le concept de la soirée.

*Benoît POITEVIN*

Quelles sont les personnes et les catégories socioprofessionnelles que vous accueillez dans ce dîner ? L'art contemporain ne parle pas toujours à tout le monde.

*Elen GOUZIEN*

Comme je l'ai dit précédemment, je ne peux pas vous répondre. Nous voulons toucher tous les publics. Nous avons ainsi commencé à nous adresser à des personnes qui ne fréquentent pas l'art contemporain. Je les ai senties intéressées par la soirée. Le repas est peut-être plus démocratique que les deux projets précédents. Nous arriverons peut-être à inscrire ce projet sur le territoire en développant des partenariats avec des associations et en étudiant les catégories socioprofessionnelles que nous touchons.

*Un intervenant*

Nous avons entendu des termes comme participation, *empowerment*... Si l'on considère qu'être citoyen recouvre désormais la capacité à susciter des choses, en quoi les trois projets ont-ils fait déplacer des gens ?

*Monique ROULLET-CAIRE*

Dans notre expérience, un débat a eu lieu sur une réappropriation d'une mémoire retrouvée, un point qui n'a pas été abordé jusqu'à présent. Nous rêvons d'aller beaucoup plus loin. J'ai été marquée par les personnes isolées physiquement. Avec un travail d'accompagnement, nous avons su établir un lien de confiance et ces personnes se sont senties autorisées à apporter un témoignage. Cela fait partie, pour moi, de la citoyenneté.

Avec les enfants, parler de prisonniers de guerre était très étonnant. Ce n'était pas une notion connue sur notre territoire. Nous avons pu retrouver une histoire commune avec les Mosellans. Cela aide chacun à savoir d'où il vient.

*Coraline CROSA*

La concertation visait à donner une place aux citoyens dans l'élaboration du plan de gestion. Nous souhaitions leur offrir un terrain où ils pourraient s'exprimer librement et aller au-devant des élus pour les bousculer et leur proposer des idées nouvelles. Malheureusement, les élus ne se sont pas investis dans cette démarche. SI la concertation n'avait pas eu lieu, les usagers ne se seraient pas rencontrés.

*Elen GOUZIEN*

Les citoyens se sentent autorisés à participer. Les publics que nous avons essayé de toucher correspondent à des personnes qui ne vont pas au musée.

*Un intervenant*

Dans les propos que j'ai entendus, j'entends la notion de pouvoir, de musée citoyen. Dans le processus démocratique, l'élu incarne la représentation d'un espace. Est-ce le rôle d'un musée de se substituer aux élus ? Dans le cadre d'une démocratie, il revient aux représentants élus de temporiser, même si je vous félicite pour votre projet. Cependant, ce retrait de la notion de responsabilité des politiques favorise peut-être l'émergence des musées citoyens. Pour autant, est-ce vraiment le rôle des musées ?

*Coraline CROSA*

En tant qu'écomusée, notre rôle est d'agir sur notre territoire et d'impliquer la population. Bien souvent, les élus organisent des réunions d'information, mais mes collectivités appréhendent la concertation en elle-même. Nous avons organisé la concertation, car nous avons reçu un financement. Nous nous sommes substitués aux politiques, car c'était le moment adéquat.

*Une intervenante*

Par rapport au rôle de l'élu, je pense qu'il est essentiel d'avoir un contre-pouvoir. Le fait d'œuvrer, à notre niveau, pour des outils de réflexion est très important.

*Un intervenant*

Aujourd'hui, dans notre société, le débat public et le plein exercice de la citoyenneté font défaut. L'éducation populaire n'a plus sa place dans la citoyenneté. Il est donc normal que le musée citoyen reprenne une place dans ce cadre. L'élu ne peut efficacement jouer son rôle que s'il est confronté à des contre-pouvoirs. Dans le cas contraire, la démocratie court à la catastrophe.

## Seconde journée : 31 mars 2017

---

### Ouverture de la seconde journée

**Alexandre DELARGE, président de la Fédération des écomusées et des musées de société, directeur de l'écomusée du Val de Bièvre**

Je vous souhaite la bienvenue à cette seconde Journée professionnelle de la FEMS. Aujourd'hui, nous avons la chance d'être accueillis dans le Musée d'Art Moderne de Strasbourg. Alain Fontanel nous fait l'honneur d'être parmi nous. Alain Fontanel est vice-président d'Eurométropole, en charge notamment de l'économie sociale et solidaire, et adjoint au maire de Strasbourg en charge de la culture et du patrimoine, avec des projets d'inscription au patrimoine mondial.

Nos Journées ont pour thème la façon dont les musées inscrivent leurs actions dans la cité et dans un rapport au monde et au territoire.

**Alain FONTANEL, vice-président d'Eurométropole, adjoint au maire de Strasbourg en charge de la culture et du patrimoine**

Bienvenue au Musée d'Art Moderne et Contemporain de Strasbourg, qui fêtera ses 20 ans l'année prochaine. Il a été inauguré en 1998 par Catherine Trautmann, ministre de la Culture de l'époque.

Vos problématiques se posent à l'ensemble de nos établissements, d'une manière différente selon l'histoire des musées. Nous avons longtemps connu une approche descendante de la culture et du patrimoine : sous le choc créé par la révélation de l'œuvre, le visiteur devait ressentir une émotion et se développer personnellement. Évidemment, nous avons vite rencontré les limites de cette théorie qui était celle d'André Malraux.

Aujourd'hui, tous les musées mènent une réflexion sur le musée du XXI<sup>e</sup> siècle et sur sa dimension citoyenne, sur sa capacité à offrir à tous les publics les médiations qui permettent ces rencontres avec les œuvres. J'évoque bien sûr des nouveaux outils comme le numérique, mais aussi la réflexion sur les horaires et la tarification et les actions hors les murs, les musées étant souvent intimidants. A cet égard, nous avons mené une étude sur la médiathèque Malraux à Strasbourg auprès des personnes qui ne fréquentaient pas cet établissement. Ces personnes nous ont alors expliqué que le bâtiment leur paraissait trop intimidant. Nous avons demandé à ceux qui avaient franchi ce premier obstacle pourquoi ils ne revenaient pas. Ils ont répondu qu'ils ne savaient pas où étaient les livres, car on ne les voit pas lorsqu'on pénètre dans le bâtiment. Il faut donc repenser l'accueil des visiteurs tant ces éléments sont bloquants pour un grand nombre de publics.

De nombreux obstacles entravent l'exercice de la citoyenneté dans les musées. De ce point de vue, vous avez en quelque sorte inversé la réflexion. Dans sa conception, ses préoccupations et ses domaines, le musée est déjà citoyen. Il met au centre de ses préoccupations des thématiques qui sont au cœur du quotidien de vie des familles. La conception et la naissance même du musée sont déjà citoyennes. Cette démarche plus ancrée dans le territoire doit inspirer les musées traditionnels.

À Strasbourg, nous œuvrons fortement en faveur de la démocratie participative et de la relation aux acteurs de la ville. Nous devons nous servir de ces éléments pour faire vivre les musées. La ministre de la Culture a lancé une réflexion sur les musées du XXI<sup>e</sup> siècle,



inhérente à l'existence des musées que vous défendez. Il est très intéressant pour nous de pouvoir participer à ces échanges et d'en tirer des enseignements.

Depuis quelques années, nous parlons beaucoup du pouvoir de la culture, des enjeux liés au vivre ensemble et de la nécessité de créer du lien social. Je suis frappé par ces discours ambitieux qui donnent à la culture une place importante. Les musées et la découverte des patrimoines font partie des expériences les plus ouvertes : ils sont par exemple nettement plus accessibles qu'un opéra. Je reste néanmoins frappé par cet écart entre l'importance de la culture et la difficulté de la dimension citoyenne.

Nous sommes également confrontés à un enjeu purement stratégique : il est difficile, aujourd'hui, de défendre les budgets des musées et de la culture. Il faut souvent faire des choix. En matière d'équipements culturels, nous devons chercher à assurer l'accès de ces infrastructures au plus grand nombre. Une telle démarche procède également de la construction d'une identité collective.

Au mois de juillet, nous devrions obtenir le classement au patrimoine mondial de l'Unesco de la Neustadt, cette ville allemande impériale construite sur les décombres du siège de 1870. À l'origine, cette ville a représenté un corps étranger venu se greffer sur notre identité. Elle a ainsi longtemps été rejetée puis ignorée par les Strasbourgeois. Aujourd'hui, elle est défendue et revendiquée. Elle témoigne de notre double identité, française et allemande, ou plus simplement européenne. En outre, il est important de partager ce récit avec tous, tant il est fédérateur. L'histoire permet de créer ce lien social qui manque tellement aujourd'hui.

Nous sommes très heureux que vous soyez venus aujourd'hui pour partager avec nous vos réflexions et vos échanges.

*Alexandre DELARGE*

Merci de nous avoir parlé très franchement des difficultés que nous rencontrons tous. Je relève aussi votre façon de présenter la Neustadt. Notre rapport au patrimoine ou à l'identité évolue au fil du temps. Nous évoluons tous dans ces problématiques, ces rencontres sur les actions citoyennes devant notamment nous permettre de les aborder.

*Alain FONTANEL*

J'ai oublié un élément important de l'histoire de la Neustadt. Le 29 et le 30 avril 2017, nous allons inaugurer le tram entre Strasbourg et Kehl, ville frontière de l'autre côté du Rhin. Nous avons ainsi construit un pont entre la France et l'Allemagne au moment où nous fermons plutôt les frontières en Europe, où des murs voient le jour partout dans le monde. C'était notre responsabilité, au vu de l'histoire de Strasbourg qui, sous la contrainte, a changé cinq fois de nationalité.

Ce tram a déjà été inauguré il y a 120 ans mais son exploitation s'est interrompue en 1918. Le rouvrir aujourd'hui, au moment où le monde est à la merci des populismes et où Trump et le Brexit font l'actualité, constitue une manière de ne pas oublier notre histoire. Strasbourg doit toujours rappeler pourquoi l'Europe est là. Le week-end du 29 et 30 avril sera un moment d'émotion pour les habitants de Strasbourg et de Kehl.

« Citoyenneté et pouvoir d'agir, quelles pratiques citoyennes renouvelées ? »

**Catherine Neveu, anthropologue à l'Institut interdisciplinaire d'anthropologie contemporaine (IIAC), CNRS-EHESS**

Puisque le thème de ces rencontres est le musée citoyen, je vais m'attacher à vous parler de citoyenneté. Pour vous rassurer, ou vous décevoir, tout de suite, je ne vais pas en donner une définition. Comme le dit Engin Isin : « S'intéresser à la citoyenneté nécessite d'analyser les groupes qui la constituent comme une institution contingente et débattue, et non de partir d'une définition abstraite. » (Isin, 2009)

S'intéresser à la citoyenneté du point de vue de l'anthropologie politique, c'est prendre en compte sa nature essentiellement processuelle, projective et relationnelle, en dépassant sa seule délimitation comme état, comme statut. C'est se souvenir qu'elle n'a pas d'essence qui soit immuable dans le temps et l'espace ; elle n'existe pas *in abstracto* et ne peut être saisie et analysée qu'en contexte, dans les localisations historiques, politiques et sociales dans lesquelles elle est effectivement mise en œuvre : « Si nous visons à développer une conception fluide et dynamique de la citoyenneté, qui soit historiquement ancrée et géographiquement sensible, nous ne pouvons pas formuler la question comme "qu'est-ce que la citoyenneté ?" Le défi est plutôt de demander : « Qu'est-ce qui est appelé citoyenneté ? » (Isin, 2009, souligné par moi). Par exemple, je ne peux réaliser un relevé exhaustif des occurrences du terme « citoyenneté » dans les discussions d'hier, mais parmi celles que j'ai notées, on trouve la citoyenneté comme bénévolat, comme lien social, comme témoignage, comme vote...

Ce que je veux souligner par là, c'est que la citoyenneté, ce qui est appelé citoyenneté, est une notion, un objet débattu, contesté, toujours « en chantier » pour reprendre les termes d'Etienne Balibar, toujours « en train de se faire ». C'est une formation sociale historiquement contingente. Ainsi, outre les observations que chacun peut aisément faire des changements quant aux délimitations de la citoyenneté comme statut (en France : passage de la majorité de 21 à 18 ans au milieu des années 1970, accès au droit de vote pour les femmes en 1946, etc.), je ne mentionnerai que l'exemple du terme espagnol de *ciudadania*, qui peut dans cette langue désigner l'ensemble des citoyens et citoyennes, leur collectivité, alors qu'en français, le terme de citoyenneté ne désignera jamais un collectif...

Il s'agit alors de s'intéresser à une diversité de dimensions qui peuvent constituer la citoyenneté, les processus de citoyenneté : des dimensions statutaires bien sûr (avec toute l'ambiguïté d'une définition par des « droits et devoirs », eux aussi fluctuants tant dans leur étendue que dans leurs significations), mais aussi des dimensions relationnelles, de concitoyenneté, de reconnaissance réciproque. Il s'agit également de s'intéresser aux manières dont cette notion est investie, appropriée, reconstituée, reconfigurée, tant par des acteurs institutionnels que par les citoyens eux-mêmes. Un auteur comme Renato Rosaldo s'est ainsi intéressé, dans son travail avec des *Latinos* aux Etats-Unis, à ce que signifiait, pour les gens eux-mêmes, être citoyen, aux manières dont ils définissaient leur propre citoyenneté (Rosaldo, 1994).

On peut dès lors aborder la citoyenneté en tant qu'elle est un de ces mots-clés (*keywords*) analysés par R. Williams, un des fondateurs des *cultural studies*. Celui-ci nous invite à ne pas nous attacher à trouver la « bonne définition » du terme (à ne pas chercher à « purifier le langage de la tribu »), mais à analyser finement les fabriques politiques pratiques de ses significations et de ses usages, à en saisir les *meanings-in-use*, leur variabilité et leur encastrement dans des relations sociales et politiques mouvantes, dans des relations de pouvoir aussi.

Pour en arriver à cette notion de « citoyenneté active », on peut souligner que dans le contexte français, le « citoyen actif » constitue presque un pléonasme, tant on tend à considérer que n'est un (bon) citoyen ou une (bonne) citoyenne que celui ou celle qui s'engage activement. Plus généralement, on réalise que selon les contextes, les enjeux, les projets politiques à l'œuvre, le terme de « citoyenneté active » désigne ou dessine des formes extrêmement variées de citoyenneté et de citoyens (Newman et Tonkiens, 2011). Le « citoyen actif » est-il celui qui s'engage comme bénévole, qui vote ? Celui qui le fait en tant qu'individu ou celui qui le fait collectivement ? Il peut également être ce « citoyen responsable », responsabilisé, qui se prend en main, prend sa vie en main pour se sortir de ses difficultés, cet individu qui se refuserait à être un « assisté » (quand d'autres le décriraient comme devant bénéficier de droits conquis de haute lutte...), et qui devient alors souvent également responsable individuellement de sa propre situation, de ses échecs (à retrouver un emploi par exemple), en oubliant souvent les facteurs structurels face auxquels les individus ne peuvent souvent pas grand' chose... Le monde de Margaret Thatcher était ainsi peuplé de nombreux citoyens « responsables », qui organisaient des ventes de charité pour remplacer l'état-providence dans l'aide aux personnes âgées... Mais le « citoyen responsable » peut aussi être celui qui se soucie de l'environnement et de ses usages de ressources non-renouvelables, avec les mêmes interrogations complexes : la somme des petits gestes individuels ou collectifs suffit-elle ? Comment s'articule-t-elle avec des processus et des décisions bien plus larges et structurels ?

Bref, on a là autant de manières de penser, d'incarner des imaginaires de l'Etat, de la société, des individus et des groupes qui la composent, de leurs rôles respectifs, autant de projets politiques (Clarke et al., 2014) qui renvoient chacun, derrière le même terme, à des visions du monde et de la société très différentes, voire antagoniques.

Le « citoyen actif » peut être en pure conformité avec une norme ou au contraire, questionner celle-ci ; comme la citoyenneté, c'est une catégorie qui ne prend son sens qu'au regard d'un contexte d'usage, d'une visée sociale et politique... Une distinction utile dès lors pour penser un peu différemment, faire un pas de côté sur cet enjeu de l'activation ou de l'activité citoyenne, est de distinguer, comme nous y invite Engin Isin, entre *pratiques* et *actes* de citoyenneté. Cet auteur distingue les « citoyens activistes » des « citoyens actifs » : « [Les premiers] réalisent des “actes de citoyenneté” qui diffèrent des actions sociales routinisées qui sont déjà instituées, telles que voter, payer ses impôts et s'inscrire ; ils “font une différence” en brisant les routines, les compréhensions et les pratiques. » (Isin, 2008) Ces « actes » de citoyenneté, qui « brisent la répétition du même » et peuvent être effectués par des sujets politiques divers (citoyens légaux, étrangers, *outcasts*), sont donc distingués des « pratiques » de citoyenneté, celles « prévues », ou prescrites par la loi, les statuts ou les normes dominantes. La distinction proposée entre « actes » et « pratiques » est particulièrement utile, à condition de ne pas la réduire à une simple rupture qualitative. Les secondes peuvent en effet également servir de supports à des attitudes qui « font une différence » et ne sont pas uniquement dans la conformité ou la « répétition du même ». Pour le dire autrement, il est nécessaire de ne pas « disqualifier » trop rapidement la possibilité d'usages subversifs de pratiques citoyennes routinières. Là encore, une même action peut être une pratique ou un acte, en fonction des acteurs, des contextes et des enjeux, et leur qualité (actes ou pratiques, faire une différence ou reproduire le même) n'est pas déterminable a priori ; autrement dit, on ne peut dresser *in abstracto* la liste de ce qui serait des actes ou des pratiques de citoyenneté, mais on doit s'attacher à saisir en contexte les pratiques et les significations qui leur sont attribuées.

Sophie Wahnich nous rappelait hier que la citoyenneté démocratique était celle qui s'autorisait de la conflictualité pour éviter que certains soient plus libres ou plus égaux que d'autres. /.../

Le *citoyen.ne* peut également se saisir en tant que membre d'une communauté politique, dont l'échelle et l'étendue peuvent être variables. Souvent évoquée depuis le début de ces rencontres, la « communauté » vivant sur un territoire ne préexiste pas, elle n'est pas déjà là, mais bel et bien à construire, comme communauté politique. Contrairement à une vision très répandue de ce que devrait être la citoyenneté comme (capacité d') abstraction de ses ancrages ou identifications, ces ancrages, ces attachements peuvent être des ressources pour la citoyenneté ; il ne s'agit là que d'une potentialité, souvent mésestimée, mais en aucun cas d'une causalité automatique. Le fait de se sentir d'un lieu, d'un territoire, s'il peut être source de solidarités, d'engagements, de citoyenneté (GRAC, 2014), peut aussi fonder l'exclusion de ceux qui ne sont pas vus comme appartenant (légitimement) à ce territoire ou à cette communauté, peut aussi fabriquer de l'exclusion, de l'enfermement. L'enjeu est donc de saisir à quelles conditions, pour qui, et quand ces appartenances, ces ancrages peuvent ou non être des ressources ou des obstacles dans le déploiement des processus de citoyenneté ; une fois de plus, on en revient aux questions d'inégalités et de légitimités différenciées au sein de la société, ou des sociétés localisées. Plus encore, alors que certaines « communautés » ou « appartenances » sont décrites ou perçues comme légitimes et positives, qu'elles sont valorisées, d'autres sont immédiatement suspectes et suspectées de produire de la division.

/.../ « Faire citoyenneté », agir en faveur d'un « musée citoyen », n'est pas sans conséquences sur les postures professionnelles. A l'identique de ce que j'observe dans ma recherche en cours avec le mouvement des centres sociaux, rendre possible l'émergence d'une capacité collective d'institution, d'un « pouvoir d'agir » des *citoyen.nes* vient en effet troubler des routines professionnelles, rebattre les cartes des relations de pouvoir entre salariés, bénévoles et « usagers ». Il s'agit là d'une évolution complexe à ne pas négliger, qu'il convient d'accompagner, tant les professionnels, ayant acquis par leur formation et leur parcours des compétences, peuvent se sentir menacés par celle-ci ou ne plus savoir quel rôle peut leur échoir.

### **Échanges avec le public**

*Sandra PASCALIS, conseillère musées, DRAC Grand Est (Strasbourg)*

Grâce à ces propos, nous sommes mieux armés pour réfléchir à la manière dont nous pouvons engager des actions citoyennes, même si les mots ont beaucoup d'importance. La transition avec Mohammed Mechmache aurait été magnifique. Malheureusement, il ne peut pas être là aujourd'hui.

*Adrien FERNIQUE, Musée Alsacien de Strasbourg*

Selon les langues et les cultures, la notion de citoyenneté peut avoir un sens différent.

J'ai proposé une traduction non littérale du terme « musée citoyen » en alsacien. Or le mot « citoyenneté » constitue simplement un statut dans cette langue. L'adjectif « citoyen » n'existe pas. J'ai dû essayer d'expliquer le terme. En allemand et en alsacien, le mot citoyenneté n'a pas le même sens.

*Une intervenante*

Plusieurs personnes ont remarqué que l'intervenante canadienne a utilisé le terme « communautaire » d'une façon qui serait interdite en français. Pour moi, qui ne suis pas française, Neuilly-sur-Seine est une communauté.

Pourquoi les personnes qui défendent l'égalité et l'implication citoyenne accusent-elles toujours un certain retard sur les autres ?

*Catherine NEVEU*

Je me suis déjà renseignée sur la traduction du terme « citoyenneté » en alsacien. On ne peut pas partir du principe selon lequel, lorsqu'on utilise un même mot dans notre langue commune, on signifie la même chose. L'utilisation de la langue « autre » nous oblige à expliciter. Nous avons ainsi parfois besoin de recourir à des paraphrases pour expliciter nos propos.

Sur la deuxième remarque, je ne serai pas aussi pessimiste. Il s'agit à mon sens d'une question importante pour les écomusées et les musées de société, à l'interface entre les sociétés, le monde associatif et les institutions publiques. Comment fabrique-t-on des alliances entre le mouvement associatif, l'initiative citoyenne et les institutions ? Nous ne pouvons pas fonctionner dans un monde clivé. Comment pourrions-nous fabriquer des institutions publiques bienveillantes à l'égard de nos projets ?

S'agissant de notre débat sur le sens des mots, je renverrai au roman *De l'autre côté du miroir* de Lewis Carroll. Dans ce récit, Alice se dispute avec Humpty Dumpty sur le sens d'un mot et finit par lui dire qu'il ne peut pas donner autant de sens différents à un même mot. Celui-ci répond que tout dépend de qui a le pouvoir. Ce débat recouvre un enjeu important, certains ayant plus de capacités à imposer le bon sens d'un mot. Pour autant, on peut chercher à modifier ces rapports de pouvoir.

*Aurélie DUMAIN, ethnologue*

Le mot citoyen a été utilisé de différentes manières. Utilisé dans le contexte de nos rencontres, de quel projet politique ce mot est-il le nom ? Sommes-nous dans un projet identitaire dans le cadre duquel on va éduquer « de bons citoyens » aux valeurs de la République ? Ces rencontres ont-elles été financées par le ministère de la Culture ? S'inscrit-on dans une volonté de préserver l'identité nationale auquel cas il s'agirait d'un projet d'apaisement, voire de « domestication » des citoyens ? Ou bien sommes-nous face à un projet économique ouvert aux bénévoles ? Sommes-nous dans un projet politique d'émancipation visant à faire des musées des lieux d'émergence de groupes politiques où toutes les intelligences peuvent également s'exprimer ? Je pense que ces rencontres vont plutôt dans le sens de la troisième proposition.

*Un intervenant*

Nous sommes une fédération. On ne peut donc pas imaginer que le discours commun soit tout à fait partagé. Les organisateurs s'inscrivent effectivement plutôt dans le sens de troisième proposition. C'est la philosophie que nous portons depuis des décennies : la question de l'émancipation, du partage de la parole et de l'action. Même dans l'intervention d'Alain Fontanel, nous comprenons que nous ne sommes pas dans une question économique.

Xavier DE LA SELLE, directeur des musées d'histoire de Lyon

Ma réflexion fait écho à votre intervention sur les centres sociaux. J'ai pu constater d'expérience que, dès lors qu'on commence à se poser la question des publics et des territoires et que l'on considère nos visiteurs autrement qu'un simple public, les personnes qui composent nos équipes professionnelles ne se réduisent plus non plus à leur statut de professionnels : ces personnes sont aussi des habitants ou des citoyens, selon leur nationalité. Je vous rejoins sur le fait qu'il n'est pas envisageable d'avancer sérieusement sur des actions qui appréhendent les visiteurs comme des citoyens sans ouvrir cette question en interne.

Ma question renvoie à deux points que vous avez évoqués : les ressources de citoyenneté et la manière dont vous avez utilisé des adjectifs associés à la citoyenneté. Je voulais avoir votre point de vue : en Belgique, dans les politiques culturelles, nous avons des financements associés à ce que les Belges appellent l'éducation permanente ou populaire. Les ressources proposées visent à former des CRACS, « Citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires ».

Catherine NEVEU

L'ajout des adjectifs « critique et solidaire » modifie totalement les termes « responsable et actif » qui précèdent. Je ne vais pas répondre sur les débats au sein de la fédération.

En plus d'avoir placé les centres sociaux au centre de ma recherche, je suis également devenue administratrice fédérale régionale des centres sociaux. Il me semble que, même si le but d'une fédération ou d'un écomusée n'est pas de parvenir à un consensus sur une vision partagée, la discussion sur le sens de ce qu'on fait doit toujours être là. Sinon, nous risquons de fétichiser les outils. Le grand déploiement du *community organising* en France comme outil d'émancipation est précieux, mais à lui seul, s'il n'est pas ancré dans un sens politique, il peut être mis au service de projets politiques extrêmement différents. Par exemple, rien n'empêche les militants du FN d'utiliser le *community organising*, et je ne leur donne pas longtemps avant de le faire. Le même constat vaut pour tous les outils d'éducation populaire.

L'éducation populaire participe aussi à la fabrication de bons citoyens, conformes à une certaine norme. C'est ce que j'appelle la dimension Janus de la citoyenneté : mise aux normes, discipline et émancipation critique. Ces éléments sont indissociables. Même quand le droit de vote a été généralisé à tous les hommes, tout un travail de discipline s'est avéré nécessaire pour leur apprendre à voter tant ce geste n'était pas naturel.

La fabrique des citoyens recouvre nécessairement une dimension de mise en conformité et de discipline en même temps qu'une face émancipatoire. Je ne considère pas que l'un ou l'autre de ces volets constitue la face sombre ou lumineuse de ce processus. Reste que, pour vivre en société, nous devons fabriquer collectivement des normes auxquelles nous adhérons.

## Table ronde 2 : Comment mobiliser les citoyens ?

### Introduction

Sandra PASCALIS, conseillère musées DRAC Grand Est, modératrice

Avant de présenter les thématiques, je voudrais évoquer quelques notions essentielles. Comme nous l'a rappelé Sophie Wahnich, la Révolution française a été constitutive de la notion de musée citoyen. Outre l'instauration de réunions visant à renouveler le lien social,

*Fédération des écomusées et musées de société*

les nationalisations révolutionnaires ont permis la création d'un patrimoine national, l'accès à ce dernier devenant un droit pour chaque citoyen, notamment préservé dans les musées.

Pour rebondir sur l'intervention de Catherine Neveu, la notion de droit peut aussi impliquer des devoirs. Ils consistent alors dans la transmission de ce patrimoine d'une génération à une autre dans le cadre d'une nation, dans la protection de ces biens communs contre le vandalisme et dans leur entretien aux frais de tous.

Le XIX<sup>e</sup> siècle voit, quant à lui, l'épanouissement des musées des citoyens. De nombreux musées de province sont conçus par des sociétés savantes et des sociétés locales des beaux-arts. Mécènes, sociétés des amis, donateurs qui se veulent représentatifs de la société civile ou qui la dominent, y jouent un rôle important que l'on retrouve encore aujourd'hui. Cette thématique du musée citoyen renvoie donc à un certain nombre de valeurs en lien avec la nation et à la jouissance de droits civils et politiques garantis par un État qui doit être républicain. Elle porte en elle le principe d'universalité, celui d'un patrimoine commun, celui de démocratisation culturelle, et elle s'inscrit dans des questions de société, d'identité et de communauté. Ces communautés peuvent aussi devenir communautaristes et excluantes.

Au XXI<sup>e</sup> siècle, ce lien entre la citoyenneté et la culture se trouve conforté par la notion des droits culturels, définis par la Déclaration de Fribourg de 2007 qui promeut la protection de la diversité et des droits culturels, et à qui la France donnera une valeur législative et parlementaire par son intégration à la loi NOTRe en 2015 et à la loi LCAP du 7 juillet 2016.

Cette thématique a également été un des fils conducteurs et une des réponses à la question portée par la mission Musées du XXI<sup>e</sup> siècle, qui visait à déterminer quels musées nous voulons pour demain. Cette mission intervient comme une réaction aux attentats de 2015, alors que des groupes obscurantistes s'attachent à détruire en Irak, en Afghanistan ou en Syrie notamment ce qui donne un sens commun aux citoyens de ces pays au-delà de leurs différences ethniques, culturelles ou confessionnelles, ou, comme l'écrit si bien Laurent Gaudet : « Ce qui se joue là, dans ces hommes qui éructent, c'est la jouissance de pouvoir effacer l'histoire. » Or sans histoire, peut-il y avoir un citoyen et à quoi articuler les histoires personnelles ?

Si 44 % des Français visitent au moins une fois par an les musées et les expositions selon l'étude du CRÉDOC, le musée est encore souvent considéré comme hors du temps et de la société et les attentes du public s'orientent vers une plus grande ouverture. De ce fait, comment le musée peut-il participer à une société humaniste, démocratique et délibérative ? Comment mobiliser le citoyen ? D'ailleurs, qu'est-ce qu'un citoyen ? Comment se distingue-t-il dans le musée du public, du client, de l'utilisateur ou du consommateur ? Comment rendre le musée un lieu de réflexion sur les valeurs qui lient ou divisent la société ? Comment le penser comme une maison commune, une agora, un lieu d'échange interculturel et intergénérationnel, un lieu du lien social ? Comment parler de musée citoyen sans interroger les élus, censés représenter ces mêmes citoyens, ou les bénévoles qui participent à leur vitalité ?

Il serait également intéressant de se plonger dans les conclusions des directeurs culturels qui ont organisé récemment à Strasbourg leurs assises nationales dont le thème était « Culture et citoyenneté ». Comment le musée s'insère-t-il dans une société du numérique connectée, imprégnée par le collaboratif et le participatif, et comment articuler ces dernières notions avec celles d'engagement et *d'empowerment*, d'appropriation, de concertation, de partenariat et de co-construction, tous ces mots-valises dont la sémantique implique des définitions, des pratiques et des usages différents ?

Comment les musées s'inscrivent-ils dans une dynamique d'adhésion à l'échelle nationale, qui inclut aussi bien les mémoires et la transmission, la délectation et le savoir, la création vivante et la sollicitation de tous les sens ? Comment le musée peut-il être une chaîne de dialogue entre ces personnels, *sachants* et experts, et les publics ? Comment faire en sorte que ce dialogue sorte de la communication descendante, voire condescendante, pour favoriser échanges et débats ?

Mais aussi, comment faire en sorte que les bénévoles se professionnalisent et intègrent leurs pratiques dans un contexte intellectuel, scientifique et historique parfois manquant ?

J'ai beaucoup parlé du musée mais peu de ses collections, de la recherche à laquelle elles participent, de leur présentation et de leur enrichissement, autant de thématiques auxquelles les citoyens sont de plus en plus appelés à participer comme commissaire, médiateur, ambassadeur ou collecteur.

Ainsi, comment tous ces musées, qu'ils soient d'archéologie, des beaux-arts, historiques, relatifs au patrimoine scientifique, technique et industriel ou de société peuvent-ils s'ouvrir sur leur environnement et comment y articuler les questions de société ? Pour reprendre une expression de Dominique Poulot, « quel est l'avenir du passé ? »

### « La Courte Echelle »

#### **Roseline AGUSTIN TRIAUD, responsable du service des publics au musée des sapeurs-pompiers Lyon-Rhône**

La courte échelle est une méthode d'élévation permettant à un individu accompagné de se hisser en des points relativement haut placés et donc de procéder au franchissement d'obstacles d'une taille appréciable. Elle consiste à prendre appui avec le pied sur les mains jointes d'un collaborateur volontaire pour atteindre des objets ou des prises par ailleurs inaccessibles depuis le sol (source : *Wikipedia*).

#### Contexte

Le musée des sapeurs-pompiers Lyon-Rhône a obtenu l'appellation musée de France en 2005. Dans le cadre de la création de son service des publics à partir de janvier 2010, il développe des actions culturelles en interne et amorce depuis quelques années des projets hors les murs, notamment en direction des publics empêchés.

En 2014, d'abord sollicité par un sapeur-pompier professionnel pour mener une action en faveur des enfants hospitalisés, le musée créera avec lui l'opération Pin-Pon, qui consiste à organiser des après-midi récréatives en collaboration avec le service éducatif de l'IHOP (institut d'hématologie oncologie pédiatrique de Lyon). La réussite de cette action a encouragé cette même équipe à s'intéresser à un autre public mineur empêché, celui issu du milieu carcéral.

La rencontre avec Mme Delphine Gavallet, éducatrice attachée à l'EPM (établissement pénitentiaire pour mineurs) situé à Meyzieu, a été décisive pour que l'équipe s'engage dans un nouveau projet. Cependant, ce public nécessitant une préparation particulière, il était impératif que la création du projet soit accompagnée. C'est ainsi que du 17 au 21 novembre 2014, j'ai pu bénéficier d'une formation du ministère de la culture, intitulée « Faire vivre la culture en milieu pénitentiaire : les actions patrimoniales » et dispensée à l'École nationale d'administration pénitentiaire à Agen.

Cette semaine de formation m'a permis de mettre en place les bases de cette action qui consiste à aller à la rencontre de jeunes incarcérés pour leur donner des clefs de réflexion sur les missions connues, mais pas forcément comprises, des sapeurs-pompiers. La rapidité



et la technicité des secours laissent peu de temps à certains jeunes peu sensibilisés à la citoyenneté pour mesurer la dimension humaine de cette profession. Il s'agit de donner du relief à leurs interventions sur la base d'expériences intimes pour que la théorie puisse rejoindre le quotidien selon trois axes :

- leur faire découvrir le métier, l'histoire des sapeurs-pompiers ;
- leur donner la possibilité de passer le PSC1 (le premier diplôme pour certains) ;
- leur faire réaliser une production graphique.

C'est ainsi que le projet de la Courte échelle a vu le jour. Expression très significative qui résume la force et la limite de ce que nous pouvions apporter à ces jeunes durant plusieurs séances sur un temps très court de leur existence. Un temps de justesse où ils n'étaient pas jugés, moralisés mais seulement accompagnés sur le chemin de la citoyenneté.

Les éducateurs ont souhaité que ces jeunes fassent la démarche de se porter volontaires. C'était un pari énorme sur l'avenir de ce projet car il devait se faire sur plusieurs séances et devait remporter l'adhésion du groupe dès la première intervention. Le risque était de ne pas parvenir à conduire ces jeunes en décrochage scolaire et familial à l'obtention du PSC1 (formation aux premiers secours) dont la réussite dépend de sept heures de formation obligatoires. Le défi était d'abord de gagner leur confiance afin qu'ils se sentent accompagnés sur l'ensemble des séances. La condition nécessaire était que mes collègues sapeurs-pompiers participent également aux séances culturelles afin de montrer aux jeunes notre total engagement à leur côté. Ils ont su partager ces temps (hors intervention et technicité) en toute simplicité donnant une portée intéressante à l'ensemble du projet.

Première séance : l'histoire des pompiers

Les éducateurs et l'équipe avaient convenu de fixer la durée de la première séance, consacrée à l'histoire des sapeurs-pompiers, à 30 minutes. Contre toute attente, les jeunes ont été réceptifs. La présentation, dynamique et participative, a contribué à la réussite de cette séance qui a duré 1 h 30. L'objectif était de faire connaissance avec le groupe, d'établir une certaine confiance et de donner de l'intérêt aux travaux à venir. Les jeunes ont pu échanger sur leurs expériences vécues de secours, sur l'idée qu'ils se font de ce métier. Très naturellement, sans moralisation du discours, des notions sur la citoyenneté sont apparues au fil des échanges. Après la projection d'un film de 9 minutes consacré aux deux plus grandes catastrophes qui ont touché le corps des sapeurs-pompiers de Lyon, en 1930 et 1966, ces jeunes ont été interpellés par le témoignage d'un rescapé sur la notion de sacrifice ou donner sa vie pour en sauver d'autres. L'abnégation poussée à l'extrême des sapeurs-pompiers, dans le cadre de leur engagement, a provoqué un effet de surprise, de respect envers eux, voire d'admiration. Peu à peu, mon intervention, neutre puisque je ne suis pas sapeur-pompier, a porté sur des thématiques plus compliquées qui ont pu être abordées avec un regard citoyen, comme la violence urbaine envers les sapeurs-pompiers dans l'exercice de leurs fonctions. En effet, dans le cadre de l'élaboration de ce projet, il était aussi important de consolider le propos en faisant part aux jeunes de l'évolution de l'image des sapeurs-pompiers dans notre société. Bien qu'en général leur image reste très positive, il est néanmoins nécessaire aujourd'hui de ne pas ignorer que ces hommes et femmes font aussi l'objet d'agressions et d'incivilités.

Nous avons pu constater au fil de notre échange que les jeunes se sont montrés plutôt sévères envers les agresseurs. A la fin de la séance, tous ont voulu essayer le casque, la tenue de feu, l'appareil respiratoire isolant. L'un d'entre eux a souhaité faire des pompes pour mesurer sa résistance physique face à cet équipement pouvant peser plusieurs kilos. Le goût de l'effort retrouvé, l'empathie, l'envie de bien faire ont été réactivés le temps de

cette formation. Grâce à la cohérence du discours et à la bienveillance des intervenants et des éducateurs, la méfiance et la défiance ont laissé place à la confiance nécessaire pour poursuivre les actions à venir. D'après les éducateurs qui ont accompagné ce projet, le lâcher-prise est très important dans le parcours de ces jeunes.

La formation PSC1 : 4 séances d'1 h 30 et une séance d'1 h

Des projections *powerpoint* ont constitué le support de ces séances. Des mannequins ont été utilisés pour les mises en application. Cependant certains travaux pratiques comme la position latérale de sécurité, la méthode de Heimlich nécessitent d'intervenir sur une personne. La nécessaire confiance établie dès le départ a rendu possible ces démonstrations où les éducateurs ont participé en tant que victimes ; chacun a pu s'entraîner, se prêter main forte, se corriger en toute légitimité. C'est une performance dans le cadre du milieu carcéral alors que les jeunes sont souvent violents entre eux et tolèrent très peu le contact, notamment avec le personnel encadrant. Ces signes forts montrent la gradation du *lâcher-prise*. A la cinquième séance, pour récompenser l'assiduité du groupe, les éducateurs ont organisé un goûter avec jus de fruit, sodas, friandises et brioches, un temps de relâche pour prolonger cette période d'harmonie. Ceci est exceptionnel dans le milieu carcéral, où le jeune ne peut améliorer son quotidien qu'en fonction de l'argent que sa famille est capable de donner à l'établissement le temps de sa détention. Ce goûter improvisé avait donc des allures de festin et a permis un temps supplémentaire de cohésion entre les jeunes et les adultes.

L'atelier graphique : 1 séance d'1 h 30 et une séance d'enregistrement

L'atelier consistait à utiliser la photographie générique du projet : deux enfants entre 8 et 12 ans font la courte échelle en plein air à un troisième enfant plus jeune, dans une cour de ferme, sous l'œil amusé d'une fillette, en 1900 (photo Roger-Viollet). Ce visuel a été préalablement imprimé sur un transparent projeté en rétroprojection. Nos jeunes avaient pour mission dans un premier temps, de dessiner les contours des trois enfants en action par projection sur deux toiles verticales. Puis, ils devaient remplir les zones à la peinture en prenant soin de nuancer les gris et les noirs. Leur dernière tâche était de revisiter le lieu et de contextualiser ces trois enfants. Leur choix s'est porté sur un graphisme *street art* avec des aplats de couleurs vives. Les enfants représentés semblent cette fois-ci cernés par un grand mur en briques parsemé d'un revêtement jaune et cassé à la masse. Cette ouverture bien plus haute qu'eux les oblige à faire un effort pour passer de l'autre côté où tout semble plus apaisé : présence d'un ciel bleu et d'un cocotier. Aucun des trois ne peut encore percevoir cette vision idyllique. Le mur quant à lui regorge de tags, de signatures, d'un panneau d'interdiction d'affichage, surchargé d'un message : « Je n'ai pas attendu *Facebook* pour écrire sur un mur. »

Cependant, l'atelier graphique n'a pas bénéficié du même succès que le PSC1. Certains n'ont pas voulu y participer. Nous avons appris également, lors de la deuxième séance en art graphique, qu'un de nos plus assidus était en grande difficulté et avait été hospitalisé. Le temps de grâce s'achevait, mais avec de l'espoir... Une jeune fille qui avait passé le PSC1 par le biais d'un autre organisme a souhaité s'associer à l'atelier graphique et a poursuivi le travail avec l'éducateur et nous-mêmes. Elle a également prêté sa voix pour illustrer le propos du court-métrage. Entre temps, le professeur de français nous a restitué de petites rédactions concoctées par les jeunes autour des mots : échelle, pompier et secours. Ils ont ainsi illustré verbalement la captation d'images que nous avons faite avec l'aide d'un jeune vidéaste amateur éclairé qui avait souhaité participer à cette aventure.

Peut-être avons-nous été trop demandeurs ? Il fallait le tenter pour cette première fois.

### Un court-métrage : l'enjeu de cette traçabilité

Respecter l'anonymat du jeune incarcéré et restituer une réalité, tel était l'enjeu de cette réalisation. Le projet Courte échelle a eu ses adeptes et ses détracteurs. Nous avons respecté les points de vue de chacun, mais il a semblé nécessaire de montrer par l'image l'enjeu culturel de ces actions et désamorcer des préjugés. Par ailleurs, le court-métrage a pour vocation de montrer aux jeunes ce temps précieux parcouru à leurs côtés. Il a été présenté pour la première fois lors de la remise du diplôme. Deux étaient présents, les autres avaient achevé leur peine, d'autres avaient rejoint le quartier adulte. La projection du film en présence de certains gardiens, éducateurs, personnels administratifs et professeurs a été un moment solennel et hors temps. Les deux jeunes intimidés, pas rassurés sont arrivés plutôt murés dans leurs pensées. Dès la fin de la projection, une émotion réelle et palpable était au rendez-vous. Elle s'est confirmée lors de la remise des diplômes. Les sapeurs-pompiers présents ont ainsi remis très officiellement les diplômes, en appelant chaque jeune par son nom et son prénom, en lui serrant la main. Cet aspect solennel était nécessaire pour donner un vrai sens à ce projet dont l'objectif premier est de communiquer des valeurs fondamentales du *vivre-ensemble*, de les aider à penser leur avenir de manière positive et ainsi contribuer à les faire penser par et pour eux-mêmes.

### L'avenir du projet Courte échelle

Tous les partenaires s'accordent pour reconduire l'action en 2017. Le programme sera plus ambitieux et portera sur la sensibilisation et la prévention aux risques liés au déclenchement d'un feu. Le PSC1 reste d'actualité. Enfin, nous organiserons un atelier culturel qui parlera de citoyenneté, du métier de sapeur-pompier sous la forme de *slams* réalisés par nos futur(e)s participant(e)s. Ils seront accompagnés par la même équipe, dont un sapeur-pompier qui avait déjà animé bénévolement des ateliers d'écriture en milieu carcéral avec l'appui du professeur de français attaché à l'Education nationale. La finalité est la conception d'un texte de quelques lignes qui serait intitulé « Les empêchés ». Il serait ensuite soumis à une MJC ou une structure culturelle de la commune de Meyzieu de préférence (même commune que l'établissement pénitentiaire pour les mineurs) qui pratique la musique rap et qui pourrait mettre en musique le travail de ces jeunes détenus.

Un court-métrage serait à nouveau envisagé par la mise en commun des travaux entre les structures.

### L'équipe du projet :

- *Responsable projet : Roseline Agustin-Triaud en collaboration avec Delphine Gavallet (éducatrice à l'EPM-Meyzieu) et le sergent-chef Mehdi Boudjema (sapeur-pompier professionnel – SDMIS) et avec l'appui du sergent-chef Ganeme Asloune et du sergent-chef Jean-Daniel Mayollet (tous deux sapeurs-pompiers professionnels – SDMIS). Les animations réalisées par les sapeurs-pompiers ont été effectuées sur leurs temps de repos.*

- *Vidéaste : Nordine TAFROUNT*

- *Le personnel éducatif de l'EPM – Meyzieu : Nathalie Ratto, professeur de français ; Julien Crucon, éducateur ; Philippe Meriaux, premier surveillant du pôle socio-éducatif ; Stéphanie Ventri, éducatrice ; Mélanie Letter, éducatrice.*

## « Pense-mi, panse-moi, art et technique du soin en psychiatrie »

### Nadine BESSE, directrice du musée d'Art et d'Industrie de Saint-Étienne

Pour la préparation de cette rencontre de la FEMS, le MAI (musée d'Art et d'Industrie) a formulé de nombreux exemples de manifestations citoyennes. J'ai été surprise que ce soit *Pense-mi, panse-moi* qui fut choisie car c'est une opération assez ancienne, originale néanmoins pour un musée dont les collections sont des armes, des cycles et des rubans.

Atypique par le thème, cette opération est cependant révélatrice de la veille permanente des équipes du musée à l'écoute des préoccupations, interrogations des publics au sujet de l'actualité. L'actualité peut être éclairée par un retour sur l'histoire. L'analyse rétrospective offre des clefs de lecture pour notre vie contemporaine, d'où cette exposition comparative entre la fin 19<sup>e</sup>/début 20<sup>e</sup> et aujourd'hui.

Le musée a été sollicité par Dominique Saliba, un infirmier psychiatrique du CHU de Saint-Étienne pour participer à une opération collaborative entre de multiples institutions culturelles de la ville.

Au sein de ce festival « Si loin si proche, l'hôpital psychiatrique », le musée a organisé en partenariat avec le musée du docteur Ghislain de Gand une exposition retraçant à l'aide d'objets historiques et d'œuvres d'art réalisées par des patients, les grandes étapes de l'approche civile et médicale des troubles psychiatriques. Ouvrir l'hôpital aux habitants et créer des liens avec les patients étaient les objectifs centraux de l'organisation.

L'exposition *Pense-mi, panse-moi* proposait un parcours historique évoquant le mode de reconnaissance - ou de méconnaissance - des malades mentaux à travers les âges, l'histoire des approches thérapeutiques, c'est-à-dire des soins dispensés aux patients. Ce balisage prétendait modestement susciter l'intérêt de la population sur la problématique des soins et de la place des malades mentaux dans une société souvent intolérante par manque de connaissance.

L'intolérance, nous le savons bien, est exacerbée par les drames qui émaillent régulièrement l'histoire de la psychiatrie et qui nous sont rapportés par les médias en tant que faits divers.

La singularité et la force du musée étaient de présenter des objets-témoins authentiques aux côtés des textes simples et des illustrations d'époque.

La violence des traitements incarnés par la matérialité de ces objets (sangles, chaînes, baignoire à couvercle, appareil à électrochocs, etc.) a frappé les publics et fait comprendre le lien, la genèse des méthodes de contention ou de stimulation présentées par nos divers médicaments neuroleptiques et autres, formes actuelles de la *camisole chimique*.

Des œuvres d'art réalisées par des patients comme Paul Duhem, nous interrogeaient sur la fine délimitation entre normal et anormal : nous avons tous des tics, des tocs et une petite part de folie qui parfois rend la vie plus agréable. Comme disait Paul Valéry, « le fou est celui à qui il ne reste que la raison. »

Les visiteurs étaient accompagnés à leur entrée dans l'exposition par un agent d'accueil prévenant les personnes sensibles et orientant les enfants sur un espace attendant de jeux et de dessin : les parents découvraient avant de les retrouver, que les jeux éducatifs de nos enfants avaient été conçus au début du XX<sup>e</sup> siècle pour aider les petits déficients mentaux à évoluer.

Des pièces de théâtre, des films choisis, des interviews et vidéos de soin ont été proposés par les partenaires en différents lieux avec parfois la participation des patients.

Des micro-trottoirs ont été réalisés et rediffusés. Des conférences scientifiques au musée ont permis au public de dialoguer avec de grands professeurs, le médecin-chef des prisons de Lyon, et le grand artiste africain disparu récemment, Ousmane Sow.

La parole a été très libre dans ces rencontres ; l'un des sujets réveillé par l'actualité du « drame de Pau » au cours duquel des infirmières furent massacrées fut une certaine incompréhension des décisions de justice envoyant des criminels soit en prison soit en asile psychiatrique, laissant parfois le personnel hospitalier face à une grande violence, ou bien des malades simplement incarcérés et ne bénéficiant pas de soins adaptés à leur maladie.

Pour faire le tour des interrogations et des questions, tout un réseau coordonné d'initiatives fut mis en place par les partenaires. La pluridisciplinarité de l'offre et la concentration temporelle des actions ont contribué à sensibiliser le public plus que la communication qui ne fut pas soutenue par la Ville et le CHU en raison de la fraîcheur des événements, ce « drame de Pau » qui avait frappé des infirmières psychiatriques. Tout autant, la réorganisation en cours des services du CHU avait fait craindre le regard extérieur. En fait tout se passa dans le calme, mais nous avons pu mesurer l'intérêt des familles aussi bien que des patients pour une meilleure communication sur des maux, un univers et des conditions de soin qui restent mystérieux et angoissants malgré leur nette évolution.

Cette manifestation en lien avec l'hôpital a posé les prémices d'autres actions à plus long terme, notamment dans le cadre de Culture à l'hôpital, le recueil et la réactivation de mémoire auprès des personnes très âgées de l'hôpital de la Charité.

Cette campagne et l'édition qui en rendait compte *Alors, posez-moi des questions ?* ont été honorées du trophée de l'innovation patrimoniale décerné en 2009 par la Fondation du patrimoine et la Fédération des écomusées et musées de société. Avoir participé avec les soignants à une action qui avait des résultats thérapeutiques fut notre meilleur encouragement.

## Échanges avec le public

*Céline CHANAS*

L'initiative *Pense-mi, panse-moi* crée des synergies entre les acteurs culturels de la ville. Ce projet émane-t-il de l'institution psychiatrique ou d'une initiative individuelle d'un infirmier dans sa pratique personnelle ?

*Nadine BESSE*

L'initiative revient aux infirmiers. Ils souhaitent ouvrir l'hôpital sur la société civile, car celui-ci était en réorganisation et ils avaient besoin dans ce contexte de témoins et d'avis extérieurs.

*Céline CHANAS*

Hier, nous avons vu que le musée était le lieu de l'apaisement. Ce projet a-t-il permis à des publics, notamment à des citoyens, de mieux se comprendre par des échanges ? Au-delà de l'exposition, un accompagnement des ateliers a-t-il été réalisé ?

*Nadine BESSE*

Pendant l'exposition, nous avons accompagné les visiteurs. Il est apaisant pour eux de recevoir des informations justes. Le service médiation a accompagné les visiteurs, car l'exposition comportait des images violentes. Nous avons créé un espace de jeu pour les

enfants dans lequel étaient exposés les jeux inventés au début du XX<sup>e</sup> siècle pour les enfants retardés. Les dessins des enfants ont été édités en carte postale.

*Roseline AGUSTIN-TRIAUD*

Le personnel est également venu nous solliciter, et non pas l'institution.

**« Parcours historique sur la place de la laïcité et des religions dans les collections permanentes du musée de Bretagne »**

**Philippe Dagon, médiateur culturel au Musée de Bretagne**

En préambule je souhaite attirer l'attention sur les termes de l'intitulé de la médiation dont je vais vous parler :

- un parcours historique : il s'agit d'un parcours qui embrasse l'ensemble des collections permanentes du Musée de Bretagne sur le temps long, selon une perspective historique qui nous emmène de la protohistoire, l'âge du fer, jusqu'à nos jours, et qui propose donc un voyage dans le temps et dans l'espace sur les quelque 2 000 m<sup>2</sup> du musée ;
- sur la place de la laïcité et des religions : celle-ci a pu varier dans le temps et encore aujourd'hui, comme a pu nous le rappeler l'actualité ;
- dans les collections permanentes du Musée de Bretagne parce qu'il est naturel qu'un musée d'histoire et de société à vocation régionale s'empare de cette question de société ô combien sensible en ce moment.

Après vous avoir présenté comment et pourquoi est née cette médiation, en fonction du contexte national et local, je parlerai plus en détail de son déroulé et des acquis que l'on peut en retirer.

Un partenariat en lien avec un engagement fort de la collectivité, Rennes Métropole.

Sans faire un historique fastidieux de la question de la laïcité, celle-ci connaît un effet de balancier entre deux conceptions : une laïcité inclusive avec une reconnaissance du religieux et une laïcité plus directive avec une surveillance du fait religieux.

Alors que la question de la laïcité ne faisait plus vraiment débat en France, on assiste au tournant des années 1990-2000 à un revirement dans le sens d'un encadrement des manifestations religieuses et notamment de la communauté musulmane, avec la loi de mars 2004 sur le port de signes religieux distinctifs à l'école et celle d'octobre 2010 concernant l'interdiction de dissimuler le visage dans l'espace public.

Ce qui est nouveau, c'est que les collectivités territoriales, qui ont une certaine marge de manœuvre dans l'application de la loi, s'emparent de la question. C'est ainsi que l'échelon local devient un bon observatoire des pratiques de compromis mises en œuvre.

La ville de Rennes ne fait pas exception à la règle.

En effet la ville de Rennes s'appuie sur une solide tradition de dialogue, d'abord avec le catholicisme du temps de la démocratie chrétienne des années 1950 aux années 1970, relayée par la municipalité socialiste à partir de 1977 avec les religions nouvellement installées, l'Islam en particulier.

Donc on peut parler d'un enracinement qui se poursuit aujourd'hui.

C'est ce qui explique la création d'un comité consultatif qui propose une charte rennaise de la laïcité et du vivre ensemble.

La charte se définit comme un mode d'emploi pour répondre à des situations délicates auxquelles sont confrontés des agents. On peut citer entre autres : la composition des repas scolaires à la cantine, le développement des ateliers périscolaires - il y en a 1 400 à la ville de Rennes - qui favorisent l'éducation à la citoyenneté...

Enfin dans le même esprit sont lancées les classes de villes.

Ces dernières proposent aux élèves une visite des institutions - hôtel de ville, service de l'état-civil - comme des différents lieux de culte - église, temple protestant et bouddhiste, synagogue et mosquée.

Un travail engagé avec les relais du réseau d'éducation prioritaire

Plus qu'une commande politique au sens strict, c'est davantage l'existence d'un terreau fertile qui explique la naissance de la médiation "parcours historique sur la place des religions et de la laïcité dans les collections permanentes du musée de Bretagne".

La demande est bien venue du monde enseignant du 1<sup>er</sup> et second degré du réseau d'éducation prioritaire (REP) de Rennes Sud.

Dès 2009, les enseignants sont confrontés à des situations qui interrogent la laïcité, tant en classe - un élève refuse de tracer une droite perpendiculaire car cela rappelle la figure de la croix - que dans la cour de récréation où des enfants réservent un robinet aux musulmans et un autre aux non musulmans et où la seule réponse de la ville, purement technique, consiste à couper un robinet sur les deux.

C'est ce type de situations qui pousse des enseignants désemparés à se tourner vers l'équipe pédagogique de circonscription - conseillère pédagogique et coordinatrice pédagogique - afin de créer des outils sur le thème des enjeux de la laïcité et la construction de repères professionnels (classeur laïcité, charte de la laïcité enseignée aux enfants, classe de ville).

C'est dans cet esprit que l'équipe s'est ensuite tournée vers le Musée de Bretagne dès 2014, avant la vague d'attentats.

L'enseignante conseillère relais pour le 1<sup>er</sup> degré et un médiateur du Musée de Bretagne ont conçu ladite médiation suivant des allers-retours avec l'équipe de circonscription afin de la présenter aux enseignants concernés puis de la proposer à trois classes tests de REP en 2015-2016 avant d'élargir l'offre à toute classe intéressée en 2016-2017.

La médiation Parcours historique sur la place de la laïcité et des religions dans les collections permanentes du Musée de Bretagne

C'est une médiation qui se veut un questionnement personnel de l'élève pour se positionner dans le monde. Elle se veut aussi transversale, sur le temps long de l'âge du fer au contemporain.

Effectivement rien n'est acquis, figé pour l'éternité, des religions disparaissent - détour par les religions polythéistes - se transforment, déteignent les unes sur les autres (phénomène de syncrétisme religieux).

À la limite, la médiation est réussie si justement l'élève repart avec plus de questions qu'il n'en avait au départ, s'il perd ses éventuels à priori et certitudes.

Cette médiation se veut ciblée : soit une matinée par semaine réservée à un âge charnière, cycle 3 -CM1, CM2, 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> SEGPA.

Elle est construite autour d'un travail préparatoire, prérequis indispensable à la visite au musée.

Ce travail de sensibilisation se fait en classe en amont à l'aide d'un dossier pédagogique téléchargeable sur le site internet du Musée de Bretagne

Le travail d'approfondissement se fait en classe en aval à l'aide d'un livret pour l'élève.

La médiation sur le terrain est construite autour de contes et de légendes qui dédramatisent le rapport aux croyances, de jeux de cartes, de mimes et de têtes à coiffer au sein des collections où l'enfant expérimente avec son corps, ses gestes.

Elle s'articule autour d'une pause-goûter à mi-parcours. Loin d'être artificiel, ce moment convivial permet d'aborder de manière apaisée la question si sensible de la place de la laïcité et des religions au cours de l'histoire.

Après une première phase d'expérimentation avec 3 classes tests et des retours très positifs - courrier d'élèves - l'ouverture de la médiation aux autres classes connaît un franc succès : tous les créneaux proposés ont été réservés.

Si le budget est très modeste - frais de goûter s'élevant à 30 € environ par classe et majorité des supports d'aide à la visite réalisée en interne - en revanche, cette médiation nécessite du temps dans tous les sens du terme et de l'énergie.

Le gage de réussite tient à un investissement fort des médiateurs et du conseiller relais, à un lien privilégié et à un suivi avec les acteurs de l'Éducation nationale convaincus de la pertinence de la démarche entreprise.

### « La citoyenneté, un patrimoine ? / Mix Food, Panora'mixtes et Babelmix »

#### Partie 1 : Le musée citoyen : la citoyenneté dans la galerie de la Méditerranée

##### Zeev GOURARIER, Directeur scientifique et des collections du MuCEM

Cette communication à deux voix est volontaire dans la mesure où un sujet de la citoyenneté se situe à l'intersection entre ce que fait un musée : donner à voir, et ce qui accompagne cette action : agir sur la société dans laquelle il se trouve. Il est question ici du premier volet : ce que le musée donne à voir et de ce point de vue, le musée s'adresse plutôt aux privilégiés qu'à des milieux défavorisés. Dans une ville comme Marseille, c'est un point fondamental.

Je vais évoquer la citoyenneté, puisqu'il s'agissait de l'une des singularités de l'ancienne galerie de la Méditerranée du MuCEM. A cet égard, je considère que, parmi les singularités qui distinguent le bassin de la Méditerranée d'autres bassins de civilisation comme celui de la Chine ou du Pacifique, la citoyenneté a constitué un élément déterminant.

Nous avons beaucoup parlé de la traduction en début de séance. Il ne faut pas oublier que le MuCEM vient de clore en mars dernier une exposition intitulée *Après Babel, traduire* et consacrée à la sensibilisation à la langue de l'autre, exposition qui a donné lieu à un catalogue. Autre notion difficile à montrer : la citoyenneté. A-t-elle une histoire ? La citoyenneté est peut-être un processus, mais elle se traduit topographiquement dans la ville. Dans une ville comme Athènes, on retrouve une agora et des amphithéâtres, qui ne sont pas présents dans une ville sans citoyenneté. La citoyenneté n'est donc pas simplement une abstraction. La citoyenneté grecque se traduit par la magistrature, par les jeux olympiques. Une autre phase de l'histoire de la citoyenneté est constituée par le temps des révolutions.

Existe-t-il des points communs entre la citoyenneté antique et celle d'aujourd'hui ? La question à laquelle nous sommes confrontés ici est la suivante : est-ce qu'un autre, différent de moi, peut appartenir à la communauté des citoyens ? Cette question se pose à l'époque



des Grecs comme elle se pose aujourd'hui. S'il y a un moment clé historique dans cette histoire de la citoyenneté, c'est bien le moment où l'on établit la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, où, implicitement, on affirme que tout homme est en même temps un citoyen.

Nous avons traduit cette histoire en proposant, d'un côté, un symposium, c'est-à-dire un banquet des Grecs qui discutent de toutes choses entre hommes, et de l'autre, neuf femmes de neuf pays de la Méditerranée qui racontent des histoires citoyennes. La citoyenneté est aussi une conquête, qui couvre notamment la longue histoire de l'accès des femmes à la citoyenneté. La citoyenneté s'incarne dans ces femmes qui répondent au banquet des hommes d'hier, comme si tous les citoyens de la Méditerranée s'étaient donné rendez-vous à cet endroit.

Aujourd'hui, les musées ne comportent plus de galerie permanente mais renouvellent régulièrement leurs expositions, ce qui me paraît positif. Dans cette logique, la Galerie de la Méditerranée que nous avons créée en 2013 n'existera déjà plus en juin 2017. La dernière partie de cette galerie concernait précisément la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et s'interrogeait sur cette problématique : les droits de l'homme appartiennent à tout le monde. Nous disposons d'une déclaration des chasseurs mandingues qui date du XIV<sup>e</sup> siècle. L'aspiration au respect d'autrui y figure déjà, ce qui montre que la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen est l'aboutissement d'une histoire universelle plutôt qu'un ajout colonial qu'on essaierait d'imposer à des gens qui n'en voudraient pas.

La citoyenneté peut donc se montrer et est importante dans la structure de la Méditerranée. Manuela Joguet va vous présenter comment elle est reçue et comment, en retour, nous agissons pour la citoyenneté.

## **Partie 2 : Le musée citoyen : bilan de la fréquentation et de la médiation de la galerie de la Méditerranée**

### **Manuela JOGUET, Chargée des publics, du champ social et du handicap du MuCEM**

Présentée aux visiteurs du MuCEM depuis son ouverture en le 7 juin 2013, la galerie de la Méditerranée est une exposition semi-permanente qui fermera ses portes le 5 juin 2017 pour être repensée. Cette exposition thématique présente actuellement quatre singularités méditerranéennes : la naissance d'une agriculture propre à ce bassin de civilisation, les religions monothéistes, la citoyenneté et enfin la notion de voyage. De juin 2013 à la fin du mois de février 2017, 1 675 998 visiteurs l'ont visitée, soit 72% des visiteurs d'expositions.

Plusieurs dispositifs guidés sont proposés aux groupes scolaires, aux centres de loisirs et aux centres sociaux pour découvrir la galerie de la Méditerranée : un dispositif semi-autonome appelé l'odyssée des enfants et trois thèmes de visites guidées. De juin 2013 à la fin février 2017, 310 groupes représentant 8 246 personnes ont visité la galerie de la Méditerranée grâce à l'odyssée des enfants. 1 137 groupes soit 27 302 personnes ont suivi une visite générale d'1 h 30 du MuCEM intégrant l'exposition ; 287 groupes soit 6 872 personnes ont suivi une visite d'une heure dédiée à l'exposition à travers les quatre singularités et enfin, 113 groupes soit 2 677 personnes ont suivi une visite-forum (entre visite guidée et jeu de rôle) d'une heure nommée Citoyen en Méditerranée, spécifiquement dédiée à la troisième partie de l'exposition.

### Partie 3: Les projets fédérateurs du MuCEM : Mixfood, Panora'mixtes, Babelmix

#### Manuela JOGUET, Chargée des publics, du champ social et du handicap du MuCEM

La notion de citoyenneté s'inscrit au cœur de l'offre de médiation du MuCEM. Lors des visites guidées, les visiteurs ne sont pas de simples auditeurs mais bien des acteurs de leur visite. Les projets fédérateurs relèvent des mêmes intentions. Initiés en 2014, ils sont liés à une des quatre expositions temporaires annuelles et interviennent sept à neuf mois en amont de son ouverture. Le choix de l'exposition est réalisé compte tenu de la capacité à fédérer de sa thématique : l'alimentation en 2014 avec le projet Mixfood lié à *FOOD, produire, manger, consommer* (29/10/14 au 23/05/15), le panorama comme outil d'observation et d'appropriation d'un territoire avec Panora'mixtes lié à *J'aime les panoramas* (4/11/15 au 29/02/16) et la traduction avec Babelmix lié à *Après Babel, traduire* (14/12/16 au 20/03/17).

Les projets sont co-construits avec des structures sociales de proximité : centres sociaux, structures d'insertion professionnelle, associations à vocation sociale, établissements scolaires, centre de détention... Celles-ci sont situées dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et choisies afin d'être équitablement réparties sur le territoire marseillais. Les projets fédérateurs ont pour objectif principal de diversifier les publics du MuCEM en proposant à des personnes peu familières d'établissements culturels tels que les musées de participer à une action pour devenir les ambassadeurs de l'exposition liée. Pour ce faire, ils reçoivent à son issue un *pass* ambassadeur qui leur permet de revenir voir gratuitement les expositions du MuCEM, dont leur exposition, autant de fois qu'ils le souhaitent avec la personne de leur choix. 126 *pass* ont été donnés en 2014 et 130 en 2016.

Nourris des échanges avec les structures partenaires et les participants, les projets se construisent en trois étapes principales : celle de la collecte, celle du hors-les-murs puis celle de la valorisation au MuCEM grâce à l'exposition et la journée de restitution.

La collecte permet de rassembler et valoriser les savoirs et compétences des Marseillais sur le thème de l'exposition. En effet, pour un musée de société comme le MuCEM, la diversité culturelle des Marseillais est une richesse. Après avoir été à la rencontre des participants pour leur présenter le projet, les équipes du MuCEM les invitent à découvrir les fonctions et coulisses d'un musée lors de la visite du centre de conservation et de ressources (CCR) situé dans le quartier populaire de la Belle de Mai à Marseille. C'est à cette occasion que les participants découvrent les étapes de création d'une exposition lors de discussions avec le ou la commissaire. Puis vient le temps de la collecte en elle-même. Elle est réalisée avec un ou plusieurs artistes. En 2014, Paul Ladouce a photographié les 368 plats et les cuisiniers dont les recettes ont été collectées pour Mixfood. Pour Babelmix en 2016, deux designers sonores, Céline Bellanger et David Bouvard, ont collecté des témoignages sonores autour de mots dits *intraduisibles* car ils n'ont pas d'équivalent exact en français. Qu'ils soient bilingues ou en apprentissage du français, les participants ont proposé leur mot et sa définition en français et dans la langue d'origine. Une centaine de mots ont ainsi été collectés en 35 langues différentes.

Le temps du hors les murs marque le début de la valorisation du projet. Celle-ci intervient quelques semaines avant l'ouverture de l'exposition, en premier lieu auprès des proches des participants : leur famille, leurs voisins, leurs amis... En 2014, le hors-les-murs a été réalisé sous la forme de quatre banquets participatifs dans le quartier commerçant de Noailles, au centre de Marseille, à Sainte-Marthe et Saint-André situés au nord de la ville et à la Cayolle, quartier sud à l'entrée des calanques. Chacun est venu avec un plat cuisiné à partager. Pour

Panora'mixtes en 2015, le hors-les-murs a pris la forme d'un parcours découverte au cœur du quartier de Frais Vallon pour découvrir les différentes propositions des participants autour du thème du panorama dans les écoles, le centre social, la rue et le collège.

Le temps de l'exposition marque une autre étape dans la valorisation du projet. Les 61 914 visiteurs de l'exposition *J'aime les panoramas* ont pu découvrir *J'aime ce que je vois*, l'installation photographique réalisée par Suzanne Hetzel et six jeunes de Frais Vallon âgés de 18 à 20 ans. Ils ont également pu voir les panoramas marseillais réalisés lors du projet grâce à une borne tactile consultable dans le hall du MuCEM. Les visiteurs de l'exposition *Après Babel, traduire* ont quant à eux découvert Babelmix à travers l'installation *Les mots qui nous manquent* constituée de l'œuvre sonore proposée par les deux designers sonores et d'un mur graphique présentant les mots collectés sous la forme de constellations.

Enfin, le MuCEM organise pour chaque projet une journée dédiée dont la programmation est imaginée avec les partenaires. En 2015, c'est une journée de jeux en équipes autour de la notion de panorama qui a été proposée, avec le soutien des six jeunes de Frais Vallon qui ont pleinement participé à sa médiation. Babelmix a été valorisé par plusieurs propositions artistiques : une brigade de clowns a détourné les codes du musée et joué avec la notion d'accueil dans les différentes langues des participants, un concert mêlant *slam* et contes a valorisé les mots collectés et des jeux de conversation liés aux termes intraduisibles ont été imaginés. Cette journée fédératrice permet de rassembler l'ensemble des participants et leurs proches mais aussi de présenter le projet aux visiteurs du MuCEM curieux d'en savoir plus. Les participants découvrent à cette occasion l'exposition et reçoivent leur *pass*. Leur rôle d'ambassadeur peut alors commencer. 230 personnes ont participé à la journée du 19 décembre 2015 dédiée à Panora'mixtes. 269 personnes sont venues avec les structures partenaires le 21 janvier 2017 pour Babelmix. A elles se sont ajoutés les curieux du projet pour former un public de 294 personnes lors de sa présentation, puis de 337 personnes lors du concert qui a été retransmis en direct sur Facebook.

Les réunions de bilan organisées avec les participants et les structures partenaires ont mis en avant plusieurs éléments importants qui incitent le MuCEM à poursuivre ce type d'actions. Les participants s'engagent dans une entreprise valorisante qui les rend fiers de leur adhésion. Ils se découvrent des compétences comme par exemple la prise de parole pour les jeunes de Frais Vallon qui ont présenté le projet aux visiteurs du MuCEM lors des événements spéciaux : inauguration de l'exposition, nocturne jeunes, journée dédiée... Ces programmes qui valorisent le vivre ensemble sont l'occasion pour certains participants de rompre leur isolement. Ils favorisent leur mobilité et leur autonomie tout en changeant leur regard sur le musée et le thème de l'exposition.

Une partie importante du budget nécessaire à la réalisation de ces actions provient du mécénat dont le MuCEM bénéficie. En effet, Mixfood a reçu en 2014 l'appui de la fondation Carrefour et du bailleur social Logirem. Depuis 2015, c'est la fondation Engie qui a décidé d'apporter un soutien exclusif au projet fédérateur annuel.

Au-delà de la recherche de diversification des publics, l'implication importante des participants et des partenaires dans la construction des projets fédérateurs annuels proposés par le MuCEM illustre sa volonté de faire des visiteurs du musée des citoyens impliqués dans la vie de l'établissement.

## **Échanges avec le public**

*Lætitia MIRTAIN, musée Gadagne à Lyon*

Les exemples présentés illustrent l'importance du contact avec les publics et me paraissent capitaux. Quelle est l'implication du musée dans son intégralité, depuis l'administrateur jusqu'au conservateur ? Lorsque vous avez réfléchi à la scénographie de la partie citoyenneté, avez-vous mené une réflexion sur l'implication du citoyen dans ce cadre ? Pour l'instant, j'ai l'impression qu'elle n'est portée que par les services des publics.

*Zeev GOURARIER*

Premièrement, le message de la galerie de la Méditerranée était complexe. Il a pu servir d'outil de médiation, tandis qu'une grande partie des enfants de Marseille ont pu avoir accès à une information développée. Des milliers d'enfants ont ainsi reçu un enseignement.

Deuxièmement, les idées que cette galerie véhiculait n'étaient pas immédiates. Le but était de faire apparaître le musée comme un lieu merveilleux pour les enfants. Nous sommes conscients du travail restant à effectuer pour rendre les musées d'un accès abordable aux milieux défavorisés, pour contrer cette impression d'intimidation évoquée par Alain Fontanel.

*Manuela JOGUET*

Le département des publics n'est pas le seul à travailler sur la question du lien avec les citoyens. Sur tous nos projets, le centre de conservation et de ressources collabore aussi. Nous créons ces projets avec les commissaires d'exposition et avec les structures sociales.

*Zeev GOURARIER*

Travailler pour que tous accèdent aux musées est difficile. L'exposition *Après Babel, traduire* a accueilli 67 000 visiteurs. Nous avons souhaité transmettre à tous les visiteurs une information de bonne qualité. Nous avons travaillé pour simplifier le discours sans le caricaturer, afin qu'il soit accessible au plus grand nombre. Notre processus vise à sortir le musée du ghetto des classes aisées pour l'ouvrir aux classes plus populaires, mais sans faire de compromis sur la qualité des informations proposées.

*Une intervenante*

Je voulais encore transmettre une information sur l'organisation de deux colloques. Le premier se tiendra du 21 au 23 juin et portera sur les pratiques de médiation au XXI<sup>e</sup> siècle. Le deuxième, organisé par le ministère, la BNF, les Archives nationales et l'INP aura lieu les 5 et 6 octobre. Il s'intitule « Participer, participez : dispositif participatif dans le domaine des patrimoines ».

*Une intervenante*

Savez-vous si les directeurs des Affaires culturelles ont évoqué les musées citoyens lors de leurs rencontres annuelles mentionnées plus tôt ?

*Une intervenante*

Malheureusement, je n'ai pas été invitée. Nous devrions pouvoir toutefois en trouver la revue de presse.

*Une intervenante*

J'ai assisté à ces rencontres. Je pourrai ainsi en donner un compte rendu dans le cadre du conseil d'administration. Je peux d'ores et déjà vous indiquer que 500 personnes ont participé à cette manifestation.

## Références bibliographiques

- Balibar, E., 2001. « Une citoyenneté sans communauté », in E. Balibar (dir.) *Nous, citoyens d'Europe ? Les frontières, l'Etat et le peuple*, Paris, La Découverte.
- Clarke, J. ; Coll, K. ; Dagnino, E. et Neveu, C., 2014. *Disputing Citizenship*, Londres, Policy Press.
- GRAC, 2014. « Pragmatique des contre-politiques de la ville. Alliances, équipements collectifs et milieux de vie », in M. Carrel et C. Neveu (dirs.), *Citoyennetés ordinaires. Pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes*, Paris, Karthala.
- Isin, E. ; 2008. « Theorising acts of citizenship », in E. Isin et G. Nielsen (dirs.), *Acts of Citizenship*, Londres, Zedbooks.
- Isin, E., 2009. « Citizenship in Flux : the figure of the Activist citizen », *Subjectivity*, n° 29.
- Neveu, C. ; 2013. « “E pur si muove !”, ou comment saisir empiriquement les processus de citoyenneté », *Politix*, vol. 26, n° 103.
- Newman, J. et Tonkiens, E. (dirs.), 2011. *Participation, Responsibility and Choice. Summoning the active citizen in Western European Welfare States*, Amsterdam, Amsterdam University Press.
- Rosaldo, R., 1994. « Cultural citizenship in San Jose, California », *PoLAR*, Vol. 17, N° 2.



**Fédération des écomusées et des musées de société**

**1, esplanade du J4 - CS 10351**

**Tél : 04 84 35 14 87**

**Mail : [contact@fems.asso.fr](mailto:contact@fems.asso.fr)**